LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON

N° 478 / 3 €

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

MIZ DU / NOVEMBRE 2003

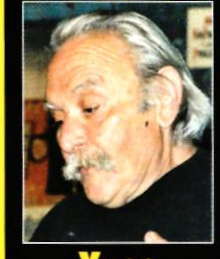
ELECTIONS 2004

LA GAUCHE, LA BRETAGNE, L'ÉCOLOGIE AURONT-ELLES



LA MAJORITÉ AU CONSEIL RÉGIONAL ?

L'INVITÉ



Yves ROUQUETTE

Langue bretonne :
3 pages en breton

Internet :
La chronique

Disques :
Les nouveautés

L'invité du « Peuple breton »

La patrie, c'est la langue

Pour l'écrivain que je suis, il n'y a qu'une patrie, c'est la langue qu'il parle et qu'il écrit.

Pour moi donc, l'occitan. Mes parents, dans leur maison de Sète, dans leur pays du Sud-Aveyron où je vis, ne parlaient que cette langue-là. Ils disaient le *patois*. Ce mot fait pour rabaisser tout ce qui, en France, n'était pas le français, je l'aime. Il nourrit mes tendresses, plus encore que mes colères. J'entendais ce patois retentir partout, à table, au lit, au travail, au café, dans les rues. C'est pour qu'il vive que j'écris et que j'agis ; comme mes camarades de lutte, je l'appelle l'occitan. Le pays de l'occitan, ce sont les deux tiers de l'hexagone. Nous l'appelons l'Occitanie !

Ce n'est pas le nom d'un royaume assassiné, ni celui d'une province d'Ancien Régime, mais celui donné à notre nation. Car la langue fait la nation. Et toute nation a besoin de se donner un appareil politique, un Etat pour être, pour affronter l'époque, pour gagner un futur. Ceux qui parlent la même langue constituent un groupe humain irréductible à tout autre, distinct des autres, sur notre planète ; elle met en position d'étrangers ceux qui ne la parlent pas : les Slovènes, les Polonais, les Basques, les Bretons ou les Malgaches, face au reste du monde. J'ai dit face et je n'ai pas dit *contre*. L'étranger n'est pas nécessairement l'ennemi. L'ennemi peut se trouver à l'intérieur d'une même nation. L'ennemi de classe surtout. Pas question de l'oublier.

L'Etat français est en train de liquider en douceur les existants nationaux sur son territoire. L'Europe ne se fait que comme un conglomérat d'états en place. Elle ne se veut nullement comptable des langues et des cultures des nations sans Etat et la France peut bien ne pas signer la Convention européenne : l'Europe n'est pas en mesure de l'imposer. Il faut l'assassinat d'un préfet pour que le corse soit reconnu comme langue. On débat, on colloque, on fait miroiter les intentions. Mais rien ne suit. Sinon l'enlisement des bonnes volontés dans la palabre, le localisme, les pièges du régionalisme et de la décentralisation.

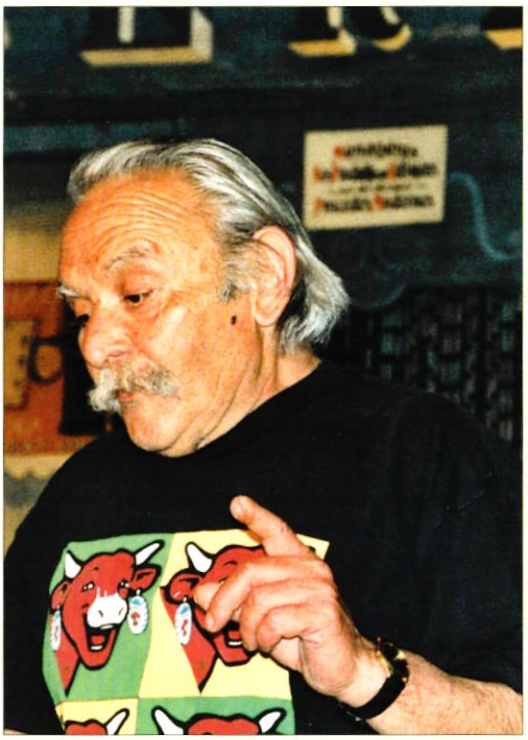


Photo Claudine Marciano

Yves Rouquette jouant la pièce «L'épicerie ancienne» de Marie Rouanet.

Nous reconnaître un passé artistique prestigieux dispense de nous vouloir un avenir. Même sans les troubadours, même sans Mistral, nous aurions le même droit à nous battre pour vivre. Il y a des langues sans littérature : elles valent la nôtre, leur existence est tout aussi précieuse pour le futur de la planète. Je n'ai jamais écrit, enseigné, ou créé une maison de disques ou la grande médiathèque d'Occitanie qu'en communion avec toutes les langues étranglées dans tous les continents, en proie à la *glottophagie* libérale. Mais l'angoisse me point. Ce qui m'inquiète, c'est que ma langue d'oc – si écrite, si chantée, si jouée, si enseignée qu'elle soit – ne cesse de perdre cette masse d'*usagers ordinaires* qui, dans mon enfance, en faisait une langue vivante. Humiliée, bafouée, offensée, méprisée, mais vivante.

Il n'y a plus un bébé qui, au ventre de sa mère, l'entende parler. Plus un enfant qui la voie fonctionner autour de lui pour tout dire. Même les vieux, sur la place ou à la maison de retraite, ne parlent plus guère entre eux que le français. Et que de parents inscrivent leurs fils et filles dans une *calandreta* ou une école bilingue sans se mettre à la parler eux-mêmes, avec leurs gosses, avec les autres. Quant à la plupart des écrivains nouveaux, leur langue d'oc, volontariste, manque de chair, faute de se nourrir de *parleries* avec d'actuels « crocheteurs du Port-au-foin, les seuls maîtres en langage ».

L'hébreu était mort. Plus mort que nos langues. Il est la langue des gosses qui jouent en Israël, des amoureux qui se déclarent, des ouvriers et des bourgeois, des soldats massacrant à l'aveugle, des vieux à l'agonie. Que l'impérialisme d'Israël ne nous empêche pas, si répugnant qu'il soit, de nous vouloir une nation et d'entrer comme tels dans le concert des nations. Je me suis éloigné d'Hélias et de Keravel, jadis, parce qu'ils refusaient aux Bretons les chemins de l'autonomie. Et c'est parce que Youenn Gwernig se posait dans sa langue comme breton et citoyen du Monde qu'il y a trente ans, nous chantions ensemble, Marie Rouanet, lui et moi, tout un soir, de toute notre raison et de tout notre cœur, que même l'impensable peut devenir possible.

Tenez bon, même si c'est dur.

Yves ROUQUETTE,
Ecrivain et conteur occitan

Souscription

Le mois dernier, nous rêvions à un objectif de 4.000 € sur l'année 2003 pour cette souscription volontaire de soutien à notre magazine. Nous voici à plus de 3.700 €. C'est dire si les deux mois qui nous restent, dont le mois des cadeaux, devraient nous permettre d'atteindre notre but. Merci d'avance de penser à votre journal s'il vous paraît mériter votre aide. Je vous rappelle qu'à la différence de presque toute la presse hexagonale, nous n'avons jamais touché la moindre subvention ! C'est sur les Bretons et sur les amis de la Bretagne que nous devons compter.

Dominique Amisse, Sant-Andrew-an-Doureier, 10 € ; Yvon Calage, Le Mans, 10 € ; Antoine Calvez, Metz, 10 € ; Xavier Carré, Saint-Nolff, 3 € ; Loïc Chapel, Plourin-lès-Morlaix, 5 € ; Jean Chapron, Saint-Malo, 10 € ; Patrick Chauvin, Guénouvry, 20 € ; Yannick Cocher, La Baule, 10 € ; Paul Cornet, Nantes, 5 € ; Jean-Yves Cozic, Trémeheuc, 10 € ; Annie Demion, Le Bono, 3 € ; Michel Demion, Le Bono, 3 € ; Jakez Derouet, Plomelin, 4 € ; Pierg Digerc'her, Pléhédel, 3 € ; Michel Fichou, Plouha, 9 € ; Maurice Fiévet, Gonesse, 15 € ; Richard Gironnay, Quistinic, 10 € ; Didier Goupil, Sarzeau, 5 € ; Hubert Guillerm, Le Moustoir, 3 € ; Thierry Hénon, Gourlizon, 4 € ; Jean-Baptiste Henry, Béton-Bazoches, 20 € ; Marc Iliou, Avrillé, 10 € ; Raymond Josset, Lanvallay, 5 € ; Tanguy Kermorgant, Saint-Renan, 5 € ; Jean-Bernard Laurent, Nevez, 7 € ; Jean Le Corre, Quimper, 3 € ; Yannig Le Doujet, Langoëlan, 6 € ; Alain Le Gal, Pont-Scorff, 10 € ; Jean-Claude Le Lay, Marseille, 15 € ; Daniel Le Rouzic, Ermont, 15 € ; André Le Ruyet, Plouay, 10 € ; Joël Luguern, Issy-les-Moulineaux, 7,79 € ; Jean-François Monnier, Rennes, 3 € ; Alain Nevoux, Hennebont, 20 € ; Robert Pédron, Plérin, 10 € ; Patrick Pellen, Nantes, 10 € ; Michel Prével, Groix, 3 € ; Lucie Quénéhervé, Lanester, 10 € ; Alain Rousseau, Saint-Etienne-de-Montluc, 10 € ; Syndney Simonneau, Bazicourt, 5 € ; Jean-Paul Thiery, Lorient, 10 € ; Robert Thomas, Pouant, 10 €. **Total mois : 356,79 €. Total année : 3.743,14 €**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 4e trimestre 2003.

Sommaire

Novembre
Du
2003



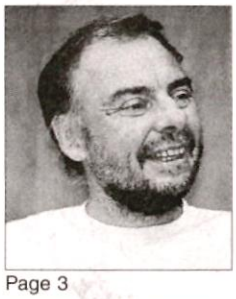
Les temps sont durs en Bretagne, disais-je ici le mois dernier. Et la politique menée par la droite jacobine et ultra-libérale n'arrange rien. Cette politique, celle des Chirac, Raffarin ou Fillion, est relayée en Bretagne par de Rohan et sa majorité régionale. L'urgence est de changer ces gens à la tête de l'institution à l'occasion des prochaines élections. Car même si la région est incomplète, amputée de son département le plus riche, même si son pouvoir est dérisoire quand on le compare à celui des régions modernes en Europe, la politique qu'elle mène et qu'elle inspire pourrait être tout autre. Depuis la création de la région, le conservatisme et la réaction, compliqués de jacobinisme rampant, ont toujours tenu les rênes.

Il est temps de donner la majorité à la gauche, à une gauche nouvelle, alternative, écologique et bretonne. Des militants s'y emploient depuis des semaines. Le Peuple breton vous dit sur quelles bases. C'est l'avenir qui se construit.

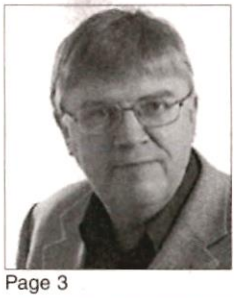
●

L'importance de la vie politique est illustrée dans cette livraison par les pages 2 à 8, quasiment. L'avenir nucléaire de l'hexagone nous préoccupe, même si la Bretagne, à l'exception de Brennilis, échappe au nucléaire civil (Pour le militaire, nous sommes gâtés). Les pages 10 et 11 évoquent cette question. Yann Fiévet analyse les menaces qui s'annoncent pour notre système de santé. Nos pages en breton sont consacrées à Diwan, mais aussi aux progrès de la terminologie bretonne. Quatre pages (18 à 21) témoignent de l'ouverture de notre regard sur le monde : les militants de l'autonomisme démocratique sont souvent plus informés des réalités européennes que beaucoup de leurs adversaires jacobins… La culture est au rendez-vous de la fin du présent numéro. Bonne lecture à tous.

Ronan LEPROHON



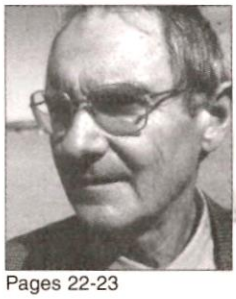
Page 3



Page 3



Page 17



Pages 22-23

Le crédit-photo de couverture :
– Assemblée régionale : Photo © Roze / Andia.
– Yves Rouquette : Photo Claudine Marciano.

Notre magazine paraît habituellement le premier vendredi du mois.


Archives Hélène Cailleux

Diwan et le Conseil régional : le blocage n'est pas juridique mais politique

Le bureau de Diwan Breizh et le conseil d'administration du Conseil culturel de Bretagne ont réagi avec une émotion justifiée au refus de Josselin de Rohan, président du Conseil régional de Bretagne, d'allouer une subvention exceptionnelle aux écoles bilingues pratiquant l'immersion. Une émotion justifiée, car la responsabilité de M. de Rohan et de ses amis politiques au plus haut niveau est directement engagée dans la crise financière que traverse Diwan. En effet, il faut se rappeler que le Conseil d'Etat (dont les avis au gouvernement ne sont pas exécutoires) n'aurait jamais pu dire son opposition, en novembre 2002, à l'intégration de Diwan dans le service public de l'Education nationale si le chef de l'Etat, Jacques Chirac, n'avait mis son veto, sous le gouvernement Jospin, au projet de révision de la Constitution qui devait permettre à la France de ratifier, après l'avoir signée, la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires. Plus récemment, Josselin de Rohan avait l'occasion de se saisir du droit à l'expérimentation, introduit depuis mars 2003 dans la Constitution, pour réclamer une compétence régionale sur l'enseignement bilingue. Il ne l'a pas voulu. Dans ces conditions, déclarer qu'une subvention exceptionnelle à Diwan placerait la Région dans l'illégalité relève de la plus pure hypocrisie, car cette soi-disant illégalité a été entretenue par ceux-là mêmes qui s'en servent pour ne rien faire.

L'Union démocratique bretonne se permet de rappeler au président de Région que près de 20 000 personnes étaient rassemblées dans les rues de Rennes le 22 mars pour obtenir de l'Etat la ratification de la Charte européenne et pour demander qu'un véritable plan régional de développement des enseignements en breton soit mis en place. Ces revendications auraient dû être prises en charge et soutenues par le Conseil régional de Bretagne. Le Conseil régional se devait de demander fortement au gouvernement de faire le nécessaire pour que l'Etat français respecte, enfin, les droits internationaux des langues, comme tout Etat civilisé digne de ce nom. Rien de cela n'a été fait, bien au contraire.

Pour l'UDB, les blocages ne sont pas juridiques. C'est le manque de volonté politique et l'immobilisme de Josselin de Rohan qui sont en cause.

La Région aurait pu demander, dans le cadre des possibilités d'expérimentation offertes par la décentralisation, un statut public régional expérimental pour les écoles Diwan. Monsieur de Rohan préfère demander aux parents d'élèves des écoles Diwan de payer pour les études de leurs enfants, alors qu'on sait qu'ils collectent déjà près de 3 millions d'euro par an pour leur école... Nous trouvons cette attitude méprisante. L'UDB apporte un soutien sans réserve aux parents et aux salariés de Diwan pour la défense de leur école et de leurs emplois. Quand les écoles Diwan sont mises en difficulté, c'est l'avenir même de la langue bretonne qui s'assombrit.

Il faut que tous ceux qui veulent un avenir à la langue bretonne s'en souviennent lors des prochaines élections régionales.

Kristian GUYONVARC'H,
Porte-parole de l'UDB

Une élue occitaniste menacée par le maire FN d'Orange

Le bulletin de Région-Provence, une organisation membre du Partit occitan et de la fédération Régions et Peuples solidaires, nous apprend qu'au conseil municipal d'Orange du 24 septembre, le maire FN, Jacques Bompard, a agité une clochette pour rendre inaudibles les interventions d'Anne-Marie Hautant, conseillère municipale citoyenne d'opposition, membre de Région-Provence, puis a admonesté ses adjoints à plusieurs reprises : ***« Mais ne lui répondez pas ! »*** et, enfin, a terminé par un conseil que chacun appréciera à sa juste mesure : ***« Lynchez-la ! ».***

Face à ce type d'agression verbale de la part du FN, dont on sait qu'elle peut devenir physique, l'UDB adresse ce témoignage de solidarité et de sympathie à Anne-Marie Hautant et aux amis occitanistes qui défendent les valeurs de la démocratie à Orange.

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

EN VUE CES TEMPS-CI

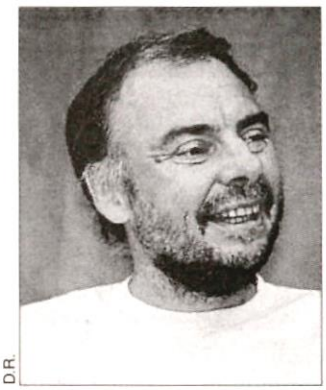


Parlement européen

Notre ami Eurig Wyn, député européen du Pays de Galles, est né en 1944 à Hermon nr Crymych (Cymru). Pédagogue et journaliste, il est le secrétaire général du groupe politique de l'ALE au Parlement européen. Grâce à lui, le gallois a été entendu au parlement le 3 septembre dernier, lorsqu'il a commencé son discours dans cette langue au cours du débat sur les *"langues moins répandues"*. L'assemblée européenne débattait des mesures proposées dans le rapport (adopté par 423 voix, dont celles de 60 députés français, sur 471 votants) de M.Ebner, député de la minorité germanophone du Tyrol du sud en Italie : création d'une agence européenne pour la diversité linguistique et l'apprentissage des langues, lancement d'un programme pluriannuel de soutien à la diversité. Cela représente un pas en avant pour les langues minoritaires en Europe, pour lesquelles il n'existe pas actuellement de disposition juridique au niveau communautaire.

Eurig Wyn a notamment dit : *"Les langues minoritaires sont de grands symboles de la diversité européenne et de son riche patrimoine culturel. Mais elles font aussi partie de la vie quotidienne de quelque 40 millions de personnes au sein de l'U.E. et bien qu'elles auraient dû être prises depuis longtemps, ces mesures représentent une grande avancée. Le temps est maintenant venu pour l'Europe d'accorder à ces langues le respect et le statut qu'elles méritent en intégrant la promotion de la diversité linguistique dans les traités européens."*

Un autre de nos amis, le député catalan de l'ERC, Miquel Mayol, déja cité dans cette rubrique, a dénoncé le manque de reconnaissance au niveau européen du catalan, qui est pourtant une langue parlée par plus de six millions de personnes.



D.R.

Notre camarade Herve Le Gall, porte-parole de l'UDB pour la langue bretonne, est né en 1952 à Loudéac. Sa mère parlait gallo et son père savait le breton. Installé à Pordic, puis à Plounévez-Quintin, il a appris le breton, notamment au cours du soir de René Richard à Lanrivain. Son certificat d'études primaires en poche, il devient électricien puis il passe son BEP d'électronique, son bac (préparé seul), sa licence de breton. Aujourd'hui installé à Glomel et père de deux enfants, il dirige l'école Diwan de Quimperlé et il écrit en breton.

C'est cet écrivain qui vient d'être distingué, le 26 octobre, au Festival du livre de Carhaix, par l'attribution du prix Xavier de Langlais à son premier roman : *"Piv a glevo ?"* qui raconte l'histoire d'un adolescent au temps de la guerre d'Algérie. Se défendant d'être un historien, il dit : *"Mon adolescent, malade, rencontre des difficultés dans sa vie de tous les jours pour fréquenter régulièrement l'école ou pour partager les jeux de ses camarades. Mais il lit beaucoup les journaux et écoute la radio. Il réfléchit et analyse les évènements d'une actualité marquée par la guerre, à un moment où les partis politiques français étaient favorables à l'Algérie française...*

Et, en Bretagne, pour la gauche française, ne pouvait exister un peuple ayant un devenir, avec sa langue, sa culture et son histoire. J'ai essayé de mettre en évidence le nationalisme de ces partis politiques qui étaient aussi, je le pense, par le poids de l'histoire et de la culture françaises, des colonialistes qui soutenaient, de fait, le totalitarisme d'un Robert Lacoste en Algérie. Et comment passer sous silence le 17 octobre 1961, avec la répression de la manifestation algérienne de Paris : 200 manifestants tués, plus de 300 disparus ?"



Iffig

– a reçu sur son ordinateur une proposition d'un cabinet spécialisé pour participer à un séminaire d'encouragement à la délocalisation d'entreprises : « En tant que chef d'entreprise, nous sommes toujours soucieux de trouver des solutions pour optimiser la rentabilité de nos affaires, réduire la fiscalité ainsi que nos charges sociales ».

– découvre que pour 450 euro (une misère), pendant deux jours à Genève, il va apprendre à « délocaliser son entreprise : pourquoi et comment ? » ; il apprendra aussi « optimiser son statut de dirigeant », c'est-à-dire, en clair, comment après avoir fait suer le burnous ou le kabig, préparer sa retraite de quadra plein de sous dans les îles Caïman ou aux Bahamas…

– se dit qu'on vit vraiment une époque formidable.

●

– a constaté, qu'une fois de plus, Jimmy Jonquart, directeur de France 3 Ouest, prend les Bretons pour des cons. Sommé par le CSA d'étudier les solutions techniques permettant la réception des programmes bretonnants de FR3 en Loire-Atlantique, Jimmy-le-futé a proposé que les téléspectateurs intéressés orientent leur antenne vers le Mor-bihan ! Le collectif « Du breton dans ma télé ! » a fait constater par huissier que cette connerie… ne marche même pas !

– suggère donc, bénévolement, à Jimmy-l'astucieux, de proposer autre chose : que les téléspectateurs intéressés montent avec leurs récepteurs sur le toit. Ça marchera peut-être.

●

– a appris qu'un arrêté du 8 août dernier (en général le pouvoir français fait des mauvais coups en été), issu du ministère de l'Economie, stipulait que les « informations relatives aux matières nucléaires présentent désormais un caractère de secret de la défense nationale ».

– tient à faire savoir que quiconque passera outre cet interdit pourra être condamné à sept ans d'emprisonnement…

– constate qu'en termes de réglementation, mieux vaut dérober un convoi de matières nucléaires qu'informer les populations de son passage !

Gagner la Bretagne à gauche en 2004

Les élections régionales de 2004 se préparent en Bretagne. L'UDB (et son allié brestois Frankiz Breizh), associée à des personnalités d'ouverture, comme le maire de Carhaix, Christian Troadec ou le président de la Communauté de communes du Poher, Jean-Pierre Jeudy, a pris l'initiative de constituer une liste bretonne de gauche, écologiste et ouverte. Sur quelles bases ? Le texte d'appel ci-dessous éclaire la démarche. Plusieurs rencontres, à Loudéac, à Carhaix, ont déjà permis de rassembler autour de ce texte dans la perspective d'une liste régionale qui souhaite s'allier avec les Verts pour gagner la Bretagne à gauche en 2004.

Les 21 et 28 mars 2004 les Bretons seront appelés à renouveler pour six ans le Conseil régional de la Bretagne administrative, encore amputée hélas de la Loire-Atlantique. Cette élection sera-t-elle utile ? Oui, nous le pensons, s'il s'agit de construire une Bretagne plus autonome et responsable, une Bretagne adulte, une Bretagne au niveau des grandes régions européennes (Catalogne, Ecosse), une Bretagne qui trouvera le chemin de sa réunification. C'est notre volonté.

Décider au pays avec les gens du pays, c'est l'ambition que nous avons pour la Bretagne. C'est une grande ambition.

La droite qui dirige depuis toujours le Conseil régional n'a pas d'ambition pour la Bretagne. Comment pourrait-il en être autrement avec un président choisi par défaut, chef du groupe UMP au Sénat, qui réside à Paris ? Dans le cadre du débat sur une nouvelle étape de la décentralisation, si mal engagé il est vrai par le gouvernement Raffarin, Josselin de Rohan a refusé de saisir l'opportunité qu'offrait le nouveau droit à l'expérimentation inscrit dans la Constitution depuis le 17 mars 2003. De Rohan et sa majorité n'ont réclamé aucune compétence expérimentale pour la Région Bretagne en matière de politique culturelle et linguistique, pas plus que dans le domaine maritime ou qu'en matière de logement social. Il a explicitement refusé la compétence sur les ports de pêche. Et la seule compétence réclamée, dans le domaine de l'eau, n'a-t-elle pas pour but de faire payer au contribuable breton le traitement industriel des déjections animales excédentaires du système productiviste ?



Photo Le Peuple breton/Pierre Morvan

A Carhaix, le 26 octobre, la volonté d'ouverture de la liste en préparation se manifestait par la présence à la tribune de Jean-Pierre Jeudy (à gauche), Christian Troadec (au centre) aux côtés de Kristian Guyonvarc'h.

A gauche, le choc du premier tour de l'élection présidentielle a laissé des traces. En Bretagne comme ailleurs, l'élimination du candidat Jospin fut le résultat du fossé qui s'était creusé au fil des années entre le Parti socialiste et les préoccupations des électeurs de gauche : stagnation des petits salaires et dégradation des conditions de travail comme conséquences d'une législation sur l'ARTT mal conçue, développement de la précarité malgré les emplois-jeunes, difficultés à se loger avec une montée de la spéculation immobilière et foncière (jusqu'en centre-Bretagne !) et un déficit important de logements sociaux. Si l'émotion suscitée par la présence de Le Pen au second tour de la présidentielle a provoqué quelques semaines plus tard un réflexe de vote " utile " aux législatives, cette émotion est très vite retombée, comme en témoigne le désintérêt constant des jeunes pour la politique traditionnelle.

Mais ce désintérêt n'est pas synonyme d'indifférence face aux problèmes de la société. De nombreux jeunes et des moins jeunes se mobilisent pour défendre l'intérêt général ou améliorer le sort des plus faibles. Les causes sont diverses : droit au logement, droit d'asile, antiracisme, défense des services publics de proximité, commerce équi-

table avec les peuples du Sud, préservation de l'environnement et de la santé, agriculture paysanne (durable et bio). En Bretagne, la défense et la promotion de l'identité bretonne dans sa pluralité et sous ses aspects linguistique et culturel s'inscrivent totalement dans ce mouvement qui, au-delà de la simple contestation, veut participer à la construction d'un monde plus libre et plus solidaire. Justice sociale, environnement préservé, sécurité sanitaire, agriculture paysanne, commerce équitable et identité bretonne sont des valeurs que partagent plusieurs centaines de milliers de Bretons. Ce mouvement est fondamentalement positif, c'est un mouvement constructif.

A l'occasion des élections municipales de 2001, ce mouvement, que certains ont baptisé " altermondialiste " (par opposition à la mondialisation inégalitaire à la sauce libérale), a trouvé une première traduction électorale. Ce fut singulièrement le cas en Bretagne, aussi bien dans de grandes villes comme Rennes ou Saint-Nazaire que dans des villes plus petites comme Carhaix, Guingamp, Lannion ou Sarzeau. Nous pensons qu'il est possible et nécessaire de permettre à ce mouvement de transformation de la société de trouver une traduction dans les futurs choix politiques de la Bretagne.

Certaines formations politiques ont compris ce nouvel enjeu pour la gauche en Bretagne. L'Union démocratique bretonne (UDB), Frankiz Breizh et Brest nouvelle citoyenneté partagent le souci de renouveler la vie politique à gauche en s'ouvrant à de nouvelles formes de participation distinctes des partis, dans un respect mutuel. Ils souhaitent que les Verts et les Alternatifs s'inscrivent dans cette dynamique nouvelle.

Etre acteurs du changement

Nous sommes convaincus que la défaite de la droite le 28 mars prochain en Bretagne et la réalisation d'une politique vraiment différente supposent une refondation de la gauche. Cette refondation passe par la présentation le 21 mars d'une liste de gauche alternative, écologiste et bretonne différente de celle du Parti socialiste. Sur quelles bases ? Les principes fondamentaux qui réunissent les premiers signataires de cet appel sont les suivants :

1) Nous nous présentons devant la société bretonne pour **défendre l'idée d'une autonomie** (politique, financière, culturelle) large pour la Bretagne avec la mise en place d'un statut particulier. Ce statut particulier devra permettre à la Bretagne de faire valoir elle-même ses intérêts économiques, sociaux, environnementaux et culturels en France et dans l'Union européenne.

2) Nous voulons que la lutte démocratique pour l'émancipation de la Bretagne se mène conjointement avec la **lutte pour une évolution positive des conditions sociales** des femmes et des hommes. Si nous reconnaissons l'efficacité productive de l'économie de marché, nous refusons le libéralisme sauvage qui aggrave les inégalités et empêche le progrès social. Nous nous inscrivons donc dans une démarche progressiste.

3) Nous constatons que depuis le milieu des années 80 la Bretagne a pris du retard dans son développement économique par rapport à la moyenne française et européenne. La cause en est la concentration géographique des richesses et des investissements de l'Etat dans la région parisienne. Nous considérons qu'il faut donc **développer le pouvoir d'initiative régional pour donner un nouveau souffle à l'économie** bretonne, en veillant scrupuleusement à l'inscrire dans un développement durable respectueux de l'environnement, ce qui passe en premier lieu par une meilleure valorisation sur place des produits de base, notamment dans le secteur agroalimentaire (très exposé aux délocalisations), par de nouvelles ambitions maritimes (pour la pêche, les cultures marines et le transport maritime) et par une application industrielle en Bretagne des découvertes scientifiques et des innovations technologiques qui s'y réalisent.

4) Nous considérons qu'il est absolument nécessaire d'**élaborer un nouveau contrat social entre les agriculteurs bretons et la société** bretonne tout entière, contrat basé sur la concertation et le dialogue et non sur la culpabilisation et l'affrontement. Ce contrat devrait concilier plusieurs exigences : maintien de l'emploi agricole et du nombre d'exploitations, amélioration des revenus agricoles, reconquête de la qualité de l'eau, restauration de la confiance sanitaire, revalorisation de l'image de l'agriculture et des agriculteurs. Il pourrait reposer sur plusieurs moyens d'action : encouragement au traitement complet et localisé sur les exploitations des effluents d'élevage, valorisation des produits agricoles par la recherche de la qualité, soutien à la reconversion vers l'agriculture durable et l'agriculture biologique, soutien aux contrats locaux d'objectifs liant les agriculteurs, les collectivités locales et les acteurs de la restauration collective, généralisation des programmes de découverte du monde agricole et rural dans les écoles, régionalisation du contenu des enseignements et des formations dans les lycées agricoles.

5) Parce que nous aimons ce pays et que nous voulons léguer une Bretagne propre à nos enfants, nous sommes particulièrement sensibles à son environnement et **nous nous inscrivons sans hésitation dans la prise de conscience écologique** en Bretagne. De ce fait nous entendons, entre autres, développer le cabotage maritime entre les ports bretons et sur la façade atlantique de l'Europe comme alternative aux camions, doter la Bretagne des moyens matériels et humains nécessaires à la prévention des marées noires et autres pollutions maritimes (prévention indispensable pour l'avenir de la pêche artisanale et des cultures marines), refuser toute activité nucléaire (réacteur ou ➡

Gagner la Bretagne à gauche en 2004

(suite de la page 5)

enfouissement de déchets radioactifs) et investir dans toutes les formes d'économies d'énergie et les énergies renouvelables.

6) Nous militons activement pour **la réunification administrative de la Bretagne** (retour de la Loire-Atlantique). Il s'agit d'une réparation historique mais aussi et surtout d'un droit démocratique. Nous considérons par ailleurs que la Bretagne, une fois réunifiée, pourra participer avec les régions de l'ouest de la France à la construction d'une " eurorégion " fondée sur la coopération pour créer des synergies dans des domaines comme les réseaux de transport, d'énergie ou de télécommunication.



Photo Le Peuple breton/Ronan Leprohon

A Loudéac, le 27 septembre, les militants UDB étaient en nombre à la réunion de lancement de la liste régionale. Ici, au premier plan, de gauche à droite : Kristian Guyonvarc'h, Rachell Rolland, Christophe Lacombe.

7) La langue bretonne est une des pierres angulaires de notre culture. En ce sens elle doit **obtenir la co-officialité avec le français en Bretagne et faire l'objet d'une véritable politique de redressement** de la part du Conseil régional. Parce que le gallo fait aussi partie du patrimoine linguistique de la Bretagne aux côtés du français et du breton, le Conseil régional devra aider les associations qui oeuvrent à sa promotion en Haute-Bretagne, en particulier dans les domaines de l'édition, de l'enseignement et des médias.

8) **La culture bretonne dans toute sa diversité doit faire l'objet d'une politique volontariste au sein de l'institution régionale.** La "culture en Bretagne" ne doit pas être opposée à la "culture bretonne", sous-entendue traditionnelle et populaire, car l'une et l'autre ont vocation à se nourrir. Dans tous les arts il s'agit de valoriser l'originalité, la qualité et la diversité, l'innovation et l'ouverture, entre échange, tradition et modernité. La politique culturelle de la Région doit respecter l'indépendance des artistes comme de tous les acteurs culturels.

9) Nous avons pour ambition de **redonner à la Bretagne une vraie vocation internationale** qu'elle a perdue en raison d'un centralisme jadis violent et répressif, aujourd'hui étouffant. Pour cela, nous voulons encourager fortement les expériences à l'étranger des jeunes Bretons en formation et les échanges internationaux d'enseignants et de formateurs. Nous voulons aussi développer les moyens de communication directs avec l'Europe et le reste du monde. Nous voulons encore favoriser la diffusion internationale des artistes bretons qui sont les meilleurs ambassadeurs de la Bretagne dans le monde. Cette politique d'internationalisation de la Bretagne est à l'opposé du laisser faire libéral qui conduit à la fuite des jeunes Bretons les plus diplômés et les mieux formés, faute d'emplois à la hauteur de leurs compétences. L'internationalisation de la Bretagne, ce sera aussi contribuer à changer les rapports Nord-Sud en encourageant, outre le commerce équitable, les actions de coopération décentralisée qui se fondent sur un véritable échange entre les gens et en défendant les droits individuels et collectifs, en particulier ceux des minorités opprimées.

●

Sur le plan de la conduite de la campagne électorale nous considérons que toute démarche d'alliance possible après le premier tour des régionales pour battre la droite devra faire l'objet d'une discussion entre les partenaires politiques de la liste et les colistiers. Les négociations devront se faire sur nos engagements en mettant haut la barre et sans rejeter aucune hypothèse. Cette discussion devra se mener très en amont afin de lever toute ambiguïté et favoriser la cohésion de la liste et de ses soutiens. L'essentiel, à travers une action politique responsable, étant de faire avancer les points 1 à 9.

Ces points fondent une stratégie générale. Ils orienteront logiquement les propositions concrètes qui seront présentées aux Bretons, mais celles-ci sont à construire.

Christian GUYONVARC'H
Christian TROADEC

A noter

En raison de l'abondance des matières, nous avons dû renoncer à plusieurs articles envisagés pour ce numéro, notamment l'analyse et le commentaire annoncés de la lettre pastorale de l'évêque de Vannes. Nous y reviendrons.

N.D.L.R.

Larzac, Cancùn... et après ?

Au sommet de Cancùn en septembre, le lobbying des planteurs de coton du Texas refusant toute concession aux pays producteurs d'Afrique qui ne demandaient qu'un minimum de justice dans les transactions, le volet agricole des négociations a capoté grâce à la résistance des Africains. Après l'échec de Seattle, ce dernier revers confirme bien que ni le mode de fonctionnement (tractations secrètes et rôle des lobbies) ni les bases de discussion (libre-échange libéral sans régulation) de l'Organisation mondiale du Commerce ne permettent d'aboutir à des décisions équitables, favorables au développement des plus démunis. Un mois auparavant, 250 000 personnes (dont des représentants de l'UDB) s'étaient retrouvées sur les causses du Larzac pour lancer un signal au sommet de Cancùn et pour refuser une fois de plus le diktat de l'OMC, la marchandisation de la planète et protester contre le maintien programmé de la misère des pays en développement comme de la misère sociale dans les pays riches. Mais aussi pour affirmer que d'autres mondes sont possibles.

Obligation morale et politique

Quel lien avec la revendication d'autonomie bretonne ? Nous sommes aujourd'hui à l'ère de l'interdépendance généralisée : des pans entiers de l'économie bretonne se retrouvent fortement intégrés à divers circuits commerciaux mondiaux. Sans doute les Bretons en tirent-ils quelques profits, bien peu partagés d'ailleurs, mais en ce moment ils la subissent également de plein fouet (agroalimentaire, électronique) et **le degré de maîtrise des Bretons sur leurs propres moyens d'existence personnelle et collective ne cesse ainsi de s'amenuiser**. Une tentation de repli sur soi ou de protectionnisme exclusif ne ferait qu'aggraver cette évolution. L'Etat-Nation souverain comme moyen de réaliser la liberté collective et d'assurer le développement humain ne représente plus que la dernière illusion idéologique du XIX[e] siècle. Au contraire, face au maelstrom ultra-libéral et à la démultiplication des interdépendances, la capacité des peuples à maîtriser leur propre existence collective est désormais liée à la capacité de s'associer à d'autres, à créer de nouvelles solidarités. **Car là est le fond de la question : tout ce qui touche à la maîtrise des personnes sur leur propre existence, individuelle ou collective – c'est le sens profond du mot autonomie – fait partie de notre combat, ici ou ailleurs**. Nous avons donc l'obligation morale et politique de participer aux mouvements de solidarité mondiale, en y apportant en particulier le point de vue de la souveraineté démocratique (souveraineté alimentaire, démocratie économique et sociale, diversité des langues et des cultures contre l'uniformisation culturelle, autodétermination des peuples, autonomie locale et fédéralisme) contre le mythe réducteur et guerrier, et pour résumer, dépassé, de la souveraineté étatique.

Rupture prévisible

On peut considérer que Cancùn marque un tournant dans l'évolution de l'opposition entre l'économie ultra-libérale mondialisée et le mouvement social mondialiste, dénommé par abus « altermondialiste ». En effet, la démultiplication de l'audience des forums sociaux sur les plans locaux et continentaux, la capacité à mobiliser rapidement et fortement (Larzac), l'orientation des discours vers un mode résolument constructif et non plus simplement contestataire démontrent la profondeur de vue et la pérennité du mouvement social mondialiste. Tandis que la capacité d'organisation impulsée par les organisations non-gouvernementales internationales n'est plus à démontrer. Cette capacité autonome de mobilisation trouve désormais une traduction politique dans l'union de 21 pays en développement, s'opposant collectivement à la surpuissance américaine et au jeu concurrent de l'outsider européen dans le domaine pervers des subventions aux exportations de produits agricoles. Certes, il ne s'agit pas pour l'instant d'un nouveau Bandung (appel à l'union des pays non-alignés en 1955, le Tiers-monde), mais cela révèle la mise en œuvre d'un rapport de force Nord-Sud rendant inopérant et donc obsolète le mode de fonctionnement actuel de l'OMC et son orientation idéologique exclusive. **Mais le statu quo sur le fonctionnement actuel de l'OMC aboutirait à un immobilisme toujours plus mortel pour les pays les moins avancés.** Une réforme authentique de l'OMC ou la mise en place d'une organisation alternative ne pourraient sans doute s'initier qu'au travers de ses membres les plus influents. Au vu de l'extrême conservatisme des Etats-Unis, à la pensée anté-diluvienne, c'est à l'Union européenne, à nos bulletins de vote, que reviendrait ce rôle historique. Le monde a besoin d'un système d'élaboration et de mise en œuvre de règles des échanges commerciaux : faut-il alors réformer l'OMC ou l'abolir et inventer autre chose, sous l'égide de l'ONU par exemple ? La question reste ouverte, mais il va de soi que les principes refondateurs devraient découler de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dont le droit à la vie et au bien-être, le droit au développement.

Réunir des intérêts antagonistes ?

Mais cette perspective de rupture et de refondation engendre aussi ses propres limites. Ainsi la création d'un vrai rapport de force Nord-Sud se heurterait à des **conflits d'intérêts entre pays du sud eux-mêmes**. Le Brésil et le Mali peuvent bien demander aux USA et à l'UE de défaire leurs mécanismes de subventions au dumping et aux exportations, ces deux pays du sud ne jouent pas dans la même cour : quand le Brésil, neuvième puissance mondiale, veut un libre accès aux marchés des pays riches pour sa propre agro-industrie, le Mali ne demande rien d'autre que de permettre d'organiser sa survie hasardeuse. Et l'on pourrait multiplier les exemples, dans le domaine industriel également. Les géographes savent à quel point la notion de Tiers-monde a vécu, **la typologie des degrés et modes de développement ayant tendance à se diversifier sans cesse**. Des agriculteurs européens, dont la Confédération paysanne, demandent aussi le démantèlement de telles subventions pour une raison différente : réduire l'incitation à surproduire, à la condition évidente de ne pas se laisser envahir par du bœuf argentin ou autre. ➡



Le carrefour des choix de société sur le Larzac en août dernier.

Economie

Larzac, Cancùn... et après ?

(suite de la page 7)

Autre point difficile : il apparaît illogique de réformer l'OMC sans poser la question du devenir de la Banque mondiale et du Fond monétaire international, sans la perspective de l'annulation de la dette à allure exponentielle des pays du sud, résultat de la plus grande arnaque capitaliste du XX[e] siècle (en particulier par la capitalisation des intérêts : accumulation des intérêts non payés et des pénalités de retard suivie de leur transformation en capitaux prêtés à un nouveau taux d'intérêt, s'ajoutant aux capitaux initiaux empruntés et ainsi de suite).

Limites militantes

Plus près de nous enfin se pose la question de la place du politique dans le rapport de force entre mouvement social international et globalisation capitaliste. En l'absence d'une instance mondiale directement élue par les citoyens, les Etats qui mènent le jeu pourraient arriver à fixer des limites à l'ultra-libéralisme. S'il apparaît réaliste que l'Union européenne puisse faire contrepoids aux Etats-Unis, il faut alors pouvoir faire naître cette volonté par les urnes. Or les mouvements sociaux européens se sont constitués dans un mouvement de défiance par rapport au système politique, taxé globalement d'impuissance ou de suivisme. Défiance malheureusement bien compréhensible et attitude respectable en elle-même. Nombre d'organisations étaient présentes au Larzac pour, précisément, affirmer fortement l'autonomie du mouvement social, capable par les seules vertus de l'action de terrain de faire émerger les mondes possibles. Quitte à fustiger les « sociaux-traîtres » invariablement accusés de replâtrer le système. En témoigne en particulier le démontage sans ménagement du stand P.S.. Dans ces conditions, quelle marge de manœuvre reste-il aux politiques honnêtes désireux de reconnaître le bien fondé des Forums sociaux ? **Sans débouchés politiques, le mouvement social « alter-mondialiste » n'est-il pas condamné à suivre indéfiniment les rounds d'une OMC tout à fait capable de se nourrir d'un faux-semblant d'échec perpétuel ?** Une sorte de jeu de dupes universel en quelque sorte. Pour sa part, tout en reconnaissant la pleine valeur des diverses formes d'engagements, l'UDB entend développer ses propres argumentaires de manière... autonome, bien sûr. Et, comme on le voit, le champ des réflexions est largement ouvert.

Paul MINGANT

Langues

Assises des langues de France : un témoignage occitan

La langue de bois était au rendez-vous de Paris le 4 octobre

Un long déplacement pour un résultat quasi nul, telle pourrait être le bilan peu flatteur que l'on peut faire de ces assises. Les nombreuses délégations venues de toutes les régions de l'hexagone peuvent également témoigner de cette volonté de ne pas répondre aux attentes. Alors pourquoi ces Assises « nationales » ?

Après deux heures de faux suspense, le ministre de la Culture, J.J. Aillagon (son homologue de l'Education, M. Ferry était absent) fit l'impasse sur l'article 2 et sur la Charte européenne des langues minorisées. Son collègue chargé de la Décentralisation, Patrick Devedjian précisait alors qu'il n'y aurait pas de statut des langues de France et donc, encore moins, de énième projet de loi ; tout en avouant que gauche et droite avaient une similitude de pensée sur cette question ! On s'attendait au minimum, on eut droit au minimum du minimum, c'est-à-dire : rien. Les plus avertis s'y attendaient ; les moins aguerris cessèrent d'applaudir aux effets oratoires des divers intervenants.

Cette gifle politique n'empêcha pas chacun de se justifier et d'argumenter sur la nécessaire sauvegarde des « langues régionales », ce patrimoine inestimable de l'humanité tout entière... Ainsi René Ricarère, vice-président (PS) du Conseil régional d'Aquitaine, délégué aux langues régionales, qui, sans rire, cite la culture « régionale » comme dernier ressort du lien social dans nos villages quand tout échange économique quotidien disparaît... Interpellé par la salle sur les promoteurs de l'article 2, il reconnaît que « les socialistes ne sont pas parfaits ». On souscrirait les yeux fermés si la perfection était de l'ordre du politique...

Dans le débat qui suivit l'intervention de Bernard Cerquiglini (DGLF), interpellé par le coordonnateur de la Convention occitane sur le Conseil interrégional de la langue et de la culture occitane, qui lui demandait de préciser ce qu'il en était des propositions faites sur cette question un an auparavant à Béziers, le président de la DGLF esquivait la question en se retranchant derrière « l'initiative des régions, des collectivités territoriales » : « Aussi, je l'ai redit l'autre jour à Jacques Blanc, j'attends que la région Languedoc-Roussillon, la région Midi-Pyrénées nous saisissent... Nous attendons que vos régions, et peut-être associées, nous proposent des projets. Et ce n'est pas à nous, Etat, d'avoir l'initiative. Saisissez-nous, proposez un Conseil interrégional et nous irons pour vous aider. » En bon politique, B. Cerquiglini qui a connu, par sa fonction, la gauche puis la droite dans leur pratique sur cette question, botte en touche ; car il sait très bien que les crispations politiciennes l'emportent sur un débat dépassionné qui doit passer par des initiatives à tous les niveaux. A commencer par celle de la DGLF, organisme d'Etat, qui ne peut se contenter d'assister en spectateur aux frictions de pouvoirs en exercice.

Ces assises auront eu le mérite de montrer que les blocages centralistes restent entiers. Bien naïfs sont ceux qui pourraient encore s'imaginer que la question des langues de France se réglera in fine par une pseudo-concertation de ce type. La responsabilité des militants culturels et politiques qui œuvrent pour une reconnaissance institutionnelle, pour une démocratisation des cultures minorisées, seront obligés de passer à une étape de mobilisation la plus large possible. Car une fois de plus, le clivage sur ces questions n'est plus entre droite et gauche. Derrière le discours sur les droits de l'Homme, cette classe politique qui ne veut pas changer, se retrouve prise au piège de ses prétentions universalistes. On ne peut d'un côté prétendre à l'universalité des droits et d'un autre côté faillir par sa pratique et refuser toute évolution institutionnelle.

En espérant que ce mot de Bernard Cerquiglini, clôturant cette journée, ne se retourne pas contre ses organisateurs : « En ce samedi de Pentecôte, nous avons célébré toutes les langues, sauf une, la langue de bois ».

Avis aux demandeurs de deuxièmes assises qui n'ont toujours rien compris...

De notre correspondant en Occitanie, Gérard TAUTIL

Dialogue social à Paimpol…

L'Association des Petites villes de France, qui regroupe les communes de 3 000 à 20 000 habitants, tenait ses VII[es] assises à Paimpol, début octobre. Thème des débats, ***« la défense des services publics »***… un sujet quelque peu provocateur, pour une ville qui vient de se voir fermer sa maternité, en dépit de solides arguments et d'une mobilisation sans faille de la population. Pour ces assises, on annonçait des invités de marque : Sarkozy, Lamy, Devjedjan, voire Raffarin… En définitive, seuls Jean-Paul Delevoye, ministre de la Fonction publique, et François Poncelet, président du Sénat, ont daigné faire le déplacement.

Pour interpeller les ministres, mais aussi ces élus qui ont trop souvent tendance à approuver par leurs votes et cautionner par leurs engagements politiques ces choix néfastes aux services publics qu'ils dénoncent ensuite " à domicile ", quand leurs électeurs leur réclament des comptes, un collectif s'est créé pour organiser une manifestation à l'occasion de ces assises.

La manifestation a eu lieu le jeudi 2 octobre, alors que Delevoye, courageux mais pas téméraire, s'était déjà éclipsé… A l'appel d'une quinzaine d'organisations (Attac, CGT, Comité de défense de l'hôpital, Snes, Snui, Sud, UDB…) un millier de personnes a défilé dans le calme à travers la ville, avant de tenter de se rapprocher de la salle des fêtes, où se tenaient les assises. Une salle des fêtes transformée en citadelle imprenable, un camp retranché protégé par d'impressionnantes rangées de barrières métalliques et par une cohorte de gendarmes mobiles, presque aussi nombreux que les manifestants… Un déploiement de force aussi étonnant qu'inutile, dans une ville où jamais manifestation, même quand elle rassemblait jusqu'à 10 000 personnes pour la défense de l'hôpital, n'a provoqué le moindre débordement.

Ce jour-là, à Paimpol, le dialogue social entre les usagers du service public et les élus qui s'en font les défenseurs autoproclamés mais si peu actifs, n'a pas pu avoir lieu. Faut-il s'en étonner, dans une ville " tenue " par un général, en ces temps de gouvernance Raffarin et de mainmise de l'UMP et du Medef sur nos vies… ?

P.M.



Photo Le Peuple breton/ PM

Nombreux (et calmes) étaient les manifestants à Paimpol.



Photo Le Peuple breton/ PM

...mais les forces policières étaient aussi très nombreuses, de manière disproportionnée...

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

.....

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.

L'avenir français prisonnier du nucléaire

A l'automne 2003, le gouvernement engage le « débat national sur les énergies » avec pour objectif de définir les grandes orientations énergétiques de la France pour 30, 40 voire 60 ans. La loi d'orientation doit être votée début 2004.

Le projet EPR (Européen pressurized reactor) de Framatome, a été présenté le 8 octobre par Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie, comme « LA » seule solution pour l'avenir (moderne, dix fois plus sûre que les centrales actuelles ! Plus compétitif, permettant une réduction de 10 % du prix de l'électricité et moins producteur de déchets).

Qu'en est-il réellement du nucléaire qui relève en France du secret, du non-droit et d'un discours de propagande ?

La fuite en avant de la France face à la réalité du déclin mondial du nucléaire

Le nucléaire est en panne de compétitivité. 442 réacteurs étaient en exploitation dans le monde fin 2001 (leur nombre n'augmente plus, le déclin est même amorcé : l'espoir d'un Eldorado asiatique a fait long feu, le Japon a revu à la baisse son programme de construction, la Chine n'a inscrit dans son X[e] plan quinquennal qu'une déclaration vague). À part la Finlande, aucun projet de construction n'existe. L'Italie a fermé sa dernière centrale nucléaire en 1988, les Pays-Bas en 2003. L'Allemagne a programmé l'arrêt de ses centrales nucléaires en 2021 et devient le leader d'une stratégie alternative basée sur la maîtrise de la consommation et sur les énergies renouvelables. Quant à la Grande-Bretagne, elle n'a pas de programme de renouvellement de ses centrales. Le grave handicap du nucléaire tient au fait qu'il ne se développe qu'à coup d'aides publiques massives, directes (subventions, crédit) ou indirectes (aide à la recherche, fiscalité).

Le coût de l'électricité d'origine nucléaire est exorbitant. Ce prix ne peut être déterminé qu'arbitrairement par les gouvernements en accord avec l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), car il ne tient pas compte des éléments suivants : la recherche publique, le démantèlement des centrales en fin de vie, le recyclage des déchets (incalculable dans un temps infini), le coût sanitaire dû aux rejets radioactifs.

Par ailleurs, le coût du démantèlement des réacteurs (véritable défi technologique et financier) est estimé à 15 milliards d'euro pour l'ensemble du parc nucléaire français, mais aucune évaluation fiable n'est envisageable dès lors que les expériences sont peu nombreuses (Brennilis) voire nulles pour les réacteurs de grande taille.

Des risques inacceptables sont causés par le choix nucléaire. Les transports de plutonium représentent l'équivalent de centaine de bombes nucléaires sur l'autoroute du soleil (La Hague-Cadarache) ! Le seul système de protection est « le secret défense » applicable aux transports de matière nucléaire depuis l'arrêté du 08/08/03. En France, la probabilité d'un accident majeur se situe « entre 1 et 10 sur 1 million » par réacteur (58) et par an. Chaque réacteur est une bombe à la portée des terroristes (aucun n'est conçu pour résister à la chute d'un avion commercial). La centrale de Cadarache est construite sur la principale faille sismique active de Provence !

L'impasse des déchets est également à souligner. On est en face de deux options de gestion. Soit entreposer en l'état, mais La Hague concentre plus de matière nucléaire que l'ensemble des centrales françaises. Le site rejette dans la Manche des « radionucléides » correspondant à « un accident nucléaire à grande échelle chaque année » (selon le rapport d'expert Wise-Paris en 2001).

Soit le retraitement, mais le bilan du retraitement est contesté, il engendre une grande variété de déchets radioactifs (structures métalliques, boues de traitement) dont le stockage pose problème également. Le rapport Charpin-Dessus-Pellat (2000) démontre que le traitement n'a pas de justification économique. L'abandon du retraitement économiserait 6 à 7,5 milliards d'euro, soit 10 % des dépenses à venir pour le parc nucléaire existant... Pourtant EDF a conclu un nouvel accord avec la Cogema en septembre 2001 !

La démocratie entre parenthèses

Le lobby « nucléocrate » entretient le mensonge de l'indépendance énergétique, alors que la France est totalement dépendante des importations d'uranium. L'absence de transparence est la règle, le France n'a pas de loi sur le nucléaire... Tout est bricolage ! Le nucléaire favorise « une culture du gaspillage », la production nucléaire est une composante du développement non durable, favorisant la croissance de l'offre plutôt que la maîtrise de la demande. L'argent dépensé en France monopolise des sommes énormes qui limitent considérablement les possibilités de développement des autres secteurs énergétiques. Il est difficile de percer la vérité derrière le jeu de propagande.

L'avantage du nucléaire sur l'effet de serre est marginal : Les émissions évitées par le nucléaire sont très faibles

Pourquoi sortir du nucléaire ?

- Un **accident nucléaire**, c'est une région entière inhabitable pendant des milliers d'années, et des victimes innombrables. Peut-on se permettre de courir un tel risque ?
- Il n'existe aucune possibilité d'élimination des **déchets nucléaires** : ils sont dangereux aujourd'hui et pour des dizaines de milliers d'années.
- L'électricité nucléaire est en réalité très chère quand on prend en compte l'ensemble de **ses coûts** : recherche publique, démantèlement des centrales, gestion des déchets pendant des milliers d'années...
- Une partie des matières radioactives produites dans les centrales peut être utilisée à des fins militaires, pour la fabrication de bombes atomiques.
- Certes, le nucléaire produit peu de gaz à effet de serre, mais **il contamine la terre** pour des millions d'années. Il ne faut pas choisir entre la peste et le choléra. Ni nucléaire, ni effet de serre : tel doit être l'objectif d'une politique énergétique responsable.
- La grande part du nucléaire dans la production électrique est une exception française : nous sommes le seul pays au monde à miser autant sur le nucléaire. Des pays proches comme l'Allemagne ou la Belgique ont déjà décidé de sortir du nucléaire. C'est donc aussi possible en France.



Réseau Sortir du nucléaire

Le réseau Sortir du nucléaire (dont fait partie l'UDB) lance jusqu'en mars 2004 une campagne sur le thème ci-dessus. Nous présenterons cette campagne le mois prochain.

(6 % au maximum, soit 300 à 400 millions de tonnes sur un total d'émissions de 6,7 milliards de tonnes).

Il faudrait multiplier par 5 le nombre de réacteurs (soit construire 1 700 réacteurs dans le monde) pour réduire de 20 % à 30 % les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) (multiplication des déchets et des risques d'accidents). Si le nucléaire est effectivement moins producteur d'équivalents CO2/Kwh (kilowatt/heure) que le pétrole ou le charbon (35 g pour le nucléaire contre 1 200 g pour une centrale à pétrole et de 400 à 500 g pour une centrale au charbon, les énergies renouvelables sont plus « propres » (20 g sauf le photovoltaïque (100 à 200 g). La communauté internationale a exclu (convention de Bonn en juillet 2001) le nucléaire des mécanismes de développement pris en compte dans le protocole de Kyoto pour la réduction des missions de gaz à effet de serre…

Le chantage à l'emploi est souvent avancé pour justifier une relance du nucléaire, alors qu'au contraire, de nombreux départs en retraite entre 2007 et 2014 (la moitié de la division production nucléaire d'Edf) permettent d'envisager une reconversion de la filière. La gestion de l'héritage nucléaire (déchets, démantèlement) comme le développement de nouvelles activités (énergies renouvelables, efficacité énergétique) fourniront de l'emploi aux salariés du nucléaire. En Allemagne, les énergies renouvelables ont créé 130 000 emplois, et 250 000 emplois supplémentaires sont prévus à l'horizon 2010 (selon une étude du DIW (Institut allemand pour la recherche économique).

Le rapport des « sages » conclut que **« l'urgence de la construction de l'EPR n'a pas été démontrée ».** Pour Edgar Morin, **« Les centrales actuelles ne deviendront obsolètes qu'en 2020, il semble inutile de décider d'une nouvelle centrale EPR avant 2010 ».**

Le nucléaire est un obstacle majeur à la réorientation de la politique énergétique. Sa logique d'**offre massive et centralisée** s'oppose à la **production décentralisée des énergies renouvelables et à la maîtrise de la consommation.**

Jean-Jacques PAGE

Comment sortir du nucléaire ?

Le nucléaire n'est pas le seul moyen de produire de l'électricité.

Dans une période de transition, il faut développer centrales thermiques classiques, centrales au gaz à cycle combiné, installations de cogénération, piles à combustibles, etc., en favorisant les moins polluantes et les plus efficaces.

Il faut développer massivement les énergies renouvelables, peu polluantes et fortement créatrices d'emplois. Le soleil, l'eau, le vent sont inépuisables et permettent une vraie indépendance. Ce sont les vraies énergies de demain et il faut les mettre en œuvre dès aujourd'hui.

Actuellement, le nucléaire monopolise plus de 90 % des crédits de recherche. Pourquoi favoriser ainsi une énergie si problématique ? Il faut rééquilibrer ces budgets au profit des énergies alternatives, ce qui permettra d'accroître leurs performances et leur compétitivité. Elles pourront ainsi prendre toute leur place dans un proche avenir.

Et puis, avons-nous besoin de consommer autant d'électricité pour bien vivre ?

Consommer moins ? Il y a des techniques pour cela. D'après une étude européenne, on peut diviser par deux sa consommation d'électricité – à confort égal – en utilisant des appareils économes, en supprimant les consommations cachées (veilles), en concevant des bâtiments économes…

Mais il faut voir plus loin.

Si nous souhaitons un monde durable, juste et en paix, il est temps de prendre conscience que l'énergie est précieuse. Notre avenir passe par l'adoption d'un mode de vie beaucoup plus économe en énergie et qui ne gaspille pas les ressources qui seront utiles aux prochaines générations.


QUI VEUT BIEN ALLER EN CORSE?
FLNC
C'EST PAS TRÈS LOIN DES CÔTES D'AFRIQUE...
JE!
NONO

Les Armes de désocialisation massive

En cet automne climatiquement paisible, la troupe du Général Raffarin semble marquer une pause dans son offensive de démantèlement des bases sociales patiemment édifiées par le compromis de l'après-Seconde Guerre mondiale. Pourtant, il ne faut pas s'y tromper : la détermination de nos « gouvernants » est intacte, la stratégie est toujours là, seule la tactique change. La démarche consistant à privatiser les gains et à socialiser les pertes fournit chaque jour de nouveaux exemples. Les pouvoirs publics – cette expression sera bientôt incongrue – ne s'occuperont plus demain que des activités non convoitées par l'entreprise privée capitaliste. Santé et école pour les pauvres, par exemple. Evidemment, le phénomène n'est pas purement français. Cependant, par ses aspects spécifiques, l'ordre social de ce pays est un lieu d'affrontement idéologique particulier..

Comme dans toute offensive digne de ce nom, l'armée raffarinienne organise une diversion pour tromper l'adversaire. Le prétexte choisi est simple, donc facile à inculquer au peuple longuement préparé par vingt années de discours univoque : l'Etat est trop gros. Il est par conséquent impératif de lui faire subir une sévère cure d'amaigrissement. Les pouvoirs publics ne faisant plus face à leurs anciennes obligations, les services publics sont dégradés. Alors survient le second temps de la diversion, qui est en fait le véritable mobile de l'attaque mais n'est pas présenté comme tel, la privatisation pour plus d'efficacité de ces activités dont l'Etat et ses émanations s'occupent décidément si mal.

L'exemple de la santé est très parlant. L'hôpital public et le système d'assurance-maladie coûtent trop cher à la Nation. En guise de preuve, les gouvernants – qui, en fait, préfèrent gérer que gouverner – brandissent les déficits budgétaires et sociaux. Ils se gardent évidemment de présenter les raisons profondes de ces déficits. Il est plus facile de reprocher aux médecins leur irresponsabilité marquée par un volume anormalement élevé de prescriptions, de reprocher aux malades de « consommer » trop de soins ou de médicaments, plutôt que de mettre en cause un quart de siècle de gestion économique néolibérale. Au cours des quinze dernières années la part des salaires dans la richesse créée par le pays (la valeur ajoutée) a perdu dix points de pourcentage (passant de 70 % à 60 %) à l'avantage des profits rémunérant le capital. Les cotisations sociales étant assises sur les salaires, on imagine aisément le manque à gagner pour les trois principales caisses de la sécurité sociale (maladie, vieillesse, famille). Il est colossal. Ces dix points de valeur ajoutée manquante représentent, chaque année, 70 milliards d'euro, soit sept fois le déficit de l'assurance-maladie que M. Mattei jette en pâture à l'opinion publique fort mal informée par des observateurs acquis, pour la plupart, au credo du marché vertueux. De plus, on se dispense également, en haut lieu, de chiffrer pour l'opinion assoupie un autre manque à gagner : celui des cotisations sociales que les chômeurs continueraient de payer s'ils n'étaient pas chômeurs. Cette question est terriblement gênante à plus d'un titre ; elle met notamment en cause les licenciements pour convenances boursières. Enfin, et comme si ce qui précède ne suffisait pas à discréditer la « gouvernance » de nos dirigeants, un dernier manque est passé sous silence : l'allégement ou l'exonération de cotisations sociales des entreprises pour leur permettre de créer des emplois. Depuis quinze ans, les gouvernements se sont succédés, et tous ont donné dans ce panneau tendu par le patronat. Les études les plus optimistes font état de 300 000 emplois créés grâce à ces mesures dispendieuses pour les comptes sociaux. C'est mieux que rien mais, à l'heure de l'efficacité gestionnaire érigée en valeur cardinale, c'est une minable performance !

Donc, au lieu de rétablir un ordre économique permettant de satisfaire les exigences sociales démocratiques, on choisit clairement – en jurant le contraire – de céder progressivement aux intérêts privés ce qui est rentable dans le système de soins et dans celui de l'assurance-maladie. L'Etat, alors devenu sans ambition, ne s'occupera plus que de l'entraide destinée aux plus démunis. Bien sûr, on y mettra le temps qu'il faut ; on agira par étapes, notamment pour éviter de « brutaliser » les esprits. L'idée du « panier de soins » sera une première étape. La Sécurité sociale ne prendra plus en charge que ce qui aura été défini comme appartenant à ce panier. Pour le reste, chacun devra recourir aux assurances privées. Elles sont sur la brèche ; elles n'attendent que cela. Toute la question est de savoir où se situera la frontière entre l'obligatoire (pris en charge par la caisse d'assurance-maladie) et le facultatif (géré lucrativement par les assureurs privés). Les mutuelles, qui auraient pu, en 1992, faire le choix de l'obligatoire (le droit européen leur permet encore cela), ont choisi de se mettre en concurrence avec le privé, mettant fin ipso facto à leur vocation première. On le voit, le processus de désocialisation n'a pas débuté hier matin. Dans le projet « Hôpital 2007 », il est prévu de créer des Groupements de coopération sanitaire chapeautant un ensemble disparate fait d'hôpital public, de cliniques privées et de praticiens libéraux. Il est évident que dans une telle structure les cliniques utiliseront les matériels financés sur fonds publics sans en payer le juste prix et factureront à leur clientèle un prix permettant de satisfaire au mieux leurs actionnaires. Nombre de cliniques sont d'ores et déjà la propriété de groupes financiers aux intérêts très éloignés de ceux des malades. Ainsi, la Générale de Santé qui comprend plusieurs dizaines de cliniques appartient au groupe Vivendi et compte dans son capital des fonds de pension anglais. A Rouen, l'Agence régionale d'hospitalisation (aux ordres du ministère de la Santé) a exigé que la maternité d'un hôpital public procède à 500 accouchements de moins chaque année. Ces 500 accouchements sont transférés au regroupement de deux cliniques privées rouennaises appartenant à la Générale de Santé. A terme, l'hôpital n'aura plus que la portion congrue ; il ne prendra en charge que les malades n'ayant pas suffisamment de ressources pour se faire soigner dans le privé. Un privé qui aura, dans l'intervalle, pomper toute la substance qui faisait de l'hôpital un service de qualité.

Il est temps que les masques tombent, que les citoyens se saisissent du débat sur la santé, leur santé. C'est le devoir d'une démocratie de garantir à tous ses membres un système de soins de qualité et non-discriminatoire. Cela exige de décréter que ce droit relève du bien commun et que ce bien commun doit être à l'abri des appétits les plus voraces. Le défi n'est pas mince. A nous tous de le relever.

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

Dazont Diwan hag ar gelennadurezh dre soubidigezh : d'ar C'huzul-Rannvro eo da c'houlenn kaout ar gailoudoù rekis e framm an arnodiñ evit an digreizennañ

Unvaniezh demokratel Breizh a sav a-du krenn gant goprerien ar Skolioù Diwan a zo bet o vanifestiñ e Gwened dirak dorioù burevioù ar Rannvro d'ar Merc'her 15 a viz Here. Stourm a reont evit derc'hel o fostoù-labour hag evit ma kreskfe adarre niver ar vugale er skol laik ha kevredigezhel, diouzh ar goulennoù a vo savet gant ar gerent.

Diviz ar C'huzul-Stad, e miz Du 2003, da lakaat didalvoud an testennoù a roe ur statud publik d'ar Skolioù Diwan, a lak ar skol gevredigezhel vreizhat en arvar da vat war dachenn an arc'hant. Diwan ne c'hello ket goprañ hec'h implijidi ken adalek miz Du, ur mank a 250 000 euro a zo evit klozañ budjed ar bloaz. Diaesterioù bras a zo ivez gant an tier-skol : kempenn ha brasaat lise Karaez pe kaout savadurioù nevez evit skolajoù ar Releg pe Kemper...

Da soñj an UDB e ranko prezidanted Kuzulioù-departamant « Breizh troc'het » (29, 56, 35, 22) a vo bodet asambles gant an Aotrou de Rohan, prezidant Rannvro-Breizh, e-pad an emvod aozet d'an 23 a viz Here e Roazhon, reiñ ur skoazell arc'hant da Diwan, evit ma c'hellfe ar skol gevredigezel derc'hel betek dibenn ar bloaz.

En tu all d'ar skoazelloù arc'hant da gaout diouzhtu-kaer e ranko dilennidi Breizh ha Rannvro-Breizh goulenngroñs gant ar Stad kaout, e framm an arnodiñ evit an digreizennañ, ur statud publik arnodiñ evit Diwan. Gant se e c'hello ar Rannvro kemer perzh e merañ hag e diorren ar skolioù kevredigezhel a ra gant ar c'helenn dre soubidigezh.



Foto Pobl Vreizh/ Herve ar Gall

Manifesterien Diwan e straedoù Gwened

Ar Vretoned ne vefent ket evit degemer e chomfe diseblant-kaer o dilennidi ouzh ar goulennoù bet savet oute e-kerzh ar bloavezh 2003. Tost da 20 000 a dud a oa e straedoù Roazhon d'an 22 a viz Meurzh evit goulenn digant ar Stad ma vefe gwiriekaet Karta Europa ar yezhoù minorelaet hag evit ma vefe savet ur gwir steuñv diorren evit ar gelennadurezh dre ar brezhoneg.

Kuzul sevenadurel Breizh, aozer manifestadeg Roazhon, e-kerzh un emvod gant prezidant ar C'huzul-Rannvro en doa goulennet gantañ pouezañ war ar Stad evit ma vefe sevenet ganti hor goulennoù.

Penaos e c'hellfe-eñ e Breizh sevel a-enep an testennoù bet mouezhiet gantañ, pe lakaet da vezañ mouzhiet gantañ evel prezidant strollad an UMP er Sened e Pariz ? Aes eo d'an Aotrou de Rohan lakaat ar Vretoned da lonkañ silioù, a-ramp evel m'emañ etre Breizh ha Pariz, un troad er stêr Wilen hag un troad all er Saena.

Evit an UDB eo gant an emrenerezh e c'hello ar Vretoned hag o dilennidi divizout ha stummañ un dazont d'ar brezhoneg.

Herve AR GALL
mouezh UDB evit ar brezhoneg



Foto Pobl Vreizh/ Herve ar Gall

Da heul galv SLB (Sindikad labourerien Breizh), implijidi Diwan oc'h ober skol dirak burevioù ar Rann-Vro e Gwened.

Marv Ronan Huon

Aet eo Ronan Huon da Anaon d'an 18 a viz Here ha lidet eo bet e obidoù d'an 20 e Iliz Sant-Mark e Brest. 81 bloaz e oa.

Krouet en doa gant Pol ar Gourriereg e 1945 ar gelc'h-gelaouen Tir-na-n'Og, a gendeuzas goude gant daou embannadur all, Kened hag Al Liamm. E 1959 e kemeras Ronan penn Al Liamm - Tir-na-n'Og hag e reas war-do e pad ouzhpenn. E vab Tudual a zo bremañ kiriek anezhi.

Kemeret en doa Ronan da bried Elen er Meliner, ur vrezhonegerez eus Bro-Gwened. Ne veze nemet brezhoneg etrezo, ar pevar mab a voe desavet e brezhoneg hag ar vugale vihan da heul.

Merzout a reas buan Ronan e oa ezhomm bras eus levrioù evit ar vugale ha gant e bried e krouas e 1949 embannadurioù Al Liamm, a zeuas er-maez ganto ouzhpenn 200 levr e brezhoneg, war zanvezioù liesseurt, savet gant skrivagnerien vat evel Añjela Duval, Yann Gerven, Youenn Gwernig, Reun ar C'halan, Jarl Priel...

Gant an holl labour a oa war e chouk ne zeuas ket Ronan a-benn da sevel un oberenn fonnus, dezhañ koulskoude bezañ donezonet-kaer. Ul levr barzhonegoù «Evidon Va-unan» ha daou levr danevelloù «An irin glas», «Ur vouezh er vorenn» a zo da lakaet war e anv. E-touez embannadurioù Al Liamm, e c'heller menegiñ levrioù da zeskiñ ar yezh ha geriadur Roparz Hemon, a voe adembannet meur a wech. Strivañ a reas Ronan war an hini diwezhañ, diveyezhet, bet klokaet fonnus gantañ, ha gwellaet, pa ginig an implij eus kalz gerioù. Ken gwir eo maz eo an oberenn-mañ deut er-maez dindañ anvioù Roparz Hemon ha Ronan Huon.

Ouzhpenn e kemeras rener Al Liamm penn kevredigezhioù evel «Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerien» hag «Association des éditeurs de Bretagne». Evit e labour sevenadurel (tu a zo da lavarout e voe modernaet, gantañ doare an danevell, ouzh e lakaat tost d'ar gwirvoud, leun a sonerezh hag a lusk, diwar levezon K. Mansfield, F. Sagan ha Dick Trevan ar c'hembread) e tegemeras ar priz Imram e 1989 ha goude kolier an Erminig e Sant-Maloù e 1992.

Per AR BIHAN

Kinnig labour

DIWAN EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

DIWAN Eil derez

a zo o klask

* Ur gasourez (post implij yaouank) evit skolaj Gwened

Brezhoneg komzet ha skrivet

Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit da :

DIWAN, BP 147,
29411 LANDERNE cedex
Pgz : 02.98.21.34.95

Kinnigoù labour

DIWAN EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

DIWAN Kentañ derez a zo o klask

ERLEC'HIERIEN

* Evit skol NAONED

Un erlechiad(ez) 6 eur ar sizhun (diskarg renerezh)

BAC + 3 - Brezhoneg komzet ha skrivet

* Evit skol GWENRANN, klasoù mamm

un erlechiad(ez) prest da gregiñ e miz Genver 04 evit un erlechiadenn hir.

BAC+ 3 ha BAC + 2 (forzh peseurt danvez e vefe)

Brezhoneg komzet ha skrivet

Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit da :

DIWAN, BP 147,
29411 LANDERNE cedex
Pgz : 02.98.21.34.95

Kinnigoù labour

DIWAN EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

DIWAN Kentañ derez a zo o klask

Erlec'hierien evit skolioù ar Morbihan

Ill ha Gwilen ha Liger-Atlantel

* Skolioù-mamm ha kentañ derez

* Erlec'hiadennoù hir hag erlec'hiadennoù berr da ginnig

* Skoazell bedagogel kinniget d'an erlechierien n'o defe ket skiant-prenet war ar vicher

BAC + 3 ha BAC + 2 (forzh peseurt danvez e vefe)

Brezhoneg komzet ha skrivet

Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit da :

DIWAN, BP 147,
29411 LANDERNE cedex
Pgz : 02.98.21.34.95

Anviou bronneged Europa

Rebechet e vez alies gant tud 'zo d'ar re o stourm evit ar brezhoneg da vezañ tud serret warno o-unan. Da skouer da *Ofis ar brezhoneg*. Koulskoude al levr nevez embannet, *«Anvioù bronneged Europa»* a zo digor-tre. Kavet e vo anvioù e brezhoneg, e galleg, e kembraeg hag e saozneg. Hag ivez, da gentañ an aesañ tout evit nompas faziañ, an anv skiantel, e latin.

Savet eo bet al levr-mañ o toujañ da reolennoù etrebroadel bet diazezet, da skouer, gant *TermCat* (Katalonia) pe *Ofis ar galleg* (Kebek). Bodet e oa bet 15 den, en o zouesk tud eus skolioù-meur, (Breizh ha Bro Gembre). Hag ivez tud eus Breizh Vev (Bretagne vivante, gwechall SEPNB, Société d'étude et de protection de la Nature en Bretagne).

Renket eo bet pep spesad dre urzhiad (ordre) ha kerentiad (famille). Evit un aneval e vez kavet da gentañ an anv skiantel. Da skouer *Sus scrofa*. Da c'houde ul linenn evit pep yezh. Da gentañ e brezhoneg, *hoc'h gouez* (gant un notenn e traon ar bajenn, *moc'h gouez*. Dindan, ul linenn e galleg, *sanglier (= bête noire, cochon)*. Ul linenn e kembraeg, *baedd gwyllt (= mochyn gwyllt)*. Ul linenn e saozneg, *wild boar*.

Evit *Sciurius carolinensis* eo bet skrivet *«gwiñver»*. Met en un notenn e vo kavet *«stummoù all : razh-koad, kazh-koad»*. N'eo ket strizh spered al labour, rak pinvidik eo ar brezhoneg.



Liv a zo el levr. Hag ivez ur bern skeudennoù. Bravkenañ hag e liv ivez. Merket e vez ivez gant berradurioù goude e anv skiantel ur spesad ne gaver ket e Breizh.

Evit ar brezhoneg e vez skrivet evit pep anv, *benel* (féminin) pe *gourel* (masculin). Roet e vez ivez al liester (evit ar brezhoneg). Pe pa vez ret roet an anv-stroll, an unander.

Aes-tre eo labourat gant al levr. Displegadurioù zo. *Rakskrid. Berradurioù. Fichenn displegañ*. Da gentañ e vo kavet anv an urzhiad. Da heul anv kerentiad. Da c'houde anv-skiantel hag a-benn ar fin an avioù e pep yezh (peder !).

Da skouer, *Lagomorphia/Lagomorfed. Leporidae/Leporideged. Lepus timidus* (ne ra ket e annez e Breizh). Brezhoneg, *gad venez* (b.) *gedon menez (lièvre variable* e galleg).

Treiñ pajennoù al levr-se a zo ivez ur bourmenadenn en natur, sikouret dreist-holl gant ar skeudennoù. Ul levr plijus evit an holl hag ur skoazell d'ar re a fell dezho ober muioc'h-mui gant ar brezhoneg.

G.M.

Anvioù bronneged Europa (12x21), 106 p., 15 €. Da c'houlenn digant Office de la Langue bretonne, 10 r. d'Avours, 44000 Nantes.

Ar brezhoneg, ur yezh evit hon amzer-ni

Anavezet mat eo Ofis ar brezhoneg gant e labour war dachenn ar yezh. Da skouer Keleier Ofis ar brezhoneg a ro en ul levr tev luc'heilennoù pennadoù bet embannet war ar c'helaouennoù e mizoù tremenet, e brezhoneg, hag ivez al lodenn vrasañ, evel just, e galleg. Rannet etre c'hwec'h danvez : **Buhez foran. Media. Embann. Buhez sevenadurel. Deskadurezh. Politikerezh yezhel.**

TermBret a zo ul lodenn eus Ofits ar brezhoneg, e «greizenn dermenoniezh». Savet e 1994. C'hwec'h levrig a oa bet embannet warlene, c'hwec'h geriaoueg vihan. C'hwec'h levrig nevez a zo roet deomp nevez 'zo.

Aes da lakaat en ho kodell : etre 11 ha 21 bajenn, (8,5 x 16). War bep pajenn div golonenn, galleg ha brezhoneg. Evit pep levrig eo bet klasket ali an dud a vicher, war ar yezh, war danvez ar geriaoueg.

Setu bremañ evidoc'h : **7. Ar sonerezh, bagadoù ha festoù-noz.** (Kenembannet gant Bodadeg ar sonerien). **8. An dilhad. 9. Ar marc'hoù-houarn. 10. Ar c'hirri-tan. 11. An dafar burev. 12. Ar pesked-mor.**(kenembannet gant Océanopolis).

Evel just ne blijo ket d'an holl an anvioù dalc'het gant TermBret. Tu vo da chipotal! Perak **«le vélo»** e galleg hag ar **marc'hoù-houarn** e brezhoneg? **Bilv**, ar **vilv** a vez laret alies ivez. Al liester **kezeghouarn** a zo marteze anavezetoc'h eget **marc'hoù-houarn**.

Da skouer ivez, **«le matériel de bureau»** deut da vesañ **«An dafar burev». Dafar** a zo ur ger keltiek, bet anavezet e brezhoneg krenn. Met pa eo chomet bev c'hoazh e talv kentoc'h evit **«matériau»** eget **«matériel»**. Marteze **binvioù** pe **binviji** burev a vije bet gwelloc'h?

Tud Ofis ar brezhoneg a oar an dra-se. Da fin al levrig e vo lennet ganeoc'h : **Divankañ, neveziñ. Deuet mat a vo ho kinnigoù hag ho eveziadennoù. Kit e darempred gant sekretouriezh TermBret, 10 straed Naonediz, 35000 Roazhon.**

Da heul al levrigoù nevez e vo adkavet 1. **Ar pep retañ e Breizh**. (L'indispensable en Bretagne). Bet embannet warlene hag adembennet er bloaz-mañ. Da gentañ douaroniezh. **Pemp departamant. Breizh. Broioù hengounel Breizh. Kêrioù pennañ. Geriaoueg ar vuhez pemdez. Estlammadelloù.** (Hag ankouet **Gast** !) **Al livioù hag ar sifroù. Ar glad.** Lakaet e-kichenn peulvan ar ger «nevez» ar **maen-hir**, dianv e anv-lec'hioù.) **Ar mor. E kêr. Ar maezioù. Ar boued (ostaleri** evit **café, liti** evit **hôtel, preti** evit **restaurant** !).**Ar gouelioù.**



Brav-tre eo al levrigoù-se. Aes da lenn, gant liv. Ha n'int ket ker : daou euro al levrig. An niverennoù I, 11 ha 12 o vezañ un euro hepken. Da c'houlenn digant Office de la Langue bretonne, 10 rue d'Auvours, 44000 Nantes.

Un dastumad evit an holl : brezhonegerieñ avihanig, hag ivez ar re all, ar nevez-vrezhonegerien.

Pep hini a zibabo ar pezh a blijo dezhañ.

Gloada MILLOUR

KENAVO RONAN HUON



Luc'hskeudenn Al Liamm

Ronan Huon en 1957.

L'homme qui nous a quittés le 20 octobre dernier à l'église de Saint-Marc de Brest a beaucoup plus compté dans ce pays que ne le donne à penser la discrète notice nécrologique parue dans *Ouest-France*. Si son activité s'était exercée au bénéfice de la langue et de la culture dominantes, il en aurait été tout autrement. Mais il se trouve qu'il avait fait le choix de défendre, de transmettre et d'illustrer la langue de sa mère, le breton.

Ronan Huon n'a que trois ans lorsque le ministre de l'Instruction publique, Anatole de Monzie, déclare en 1925 que : « L'école laïque, pas plus que l'Eglise concordataire ne saurait abriter des parlers concurrents d'une langue française dont le culte jaloux n'aura jamais assez d'autels. » (in *Bulletin de l'Enseignement primaire*, septembre 1925). Rien qui souligne mieux la dimension religieuse que peut prendre le nationalisme linguistique au pays des droits de l'Homme. Malheur, dès lors, à tous ceux qui, au cours du vingtième siècle et au début du vingt-et-unième, vont oser s'élever contre un « culte jaloux » si intolérant !

C'est pourtant ce qui va constituer l'essentiel de l'activité de Ronan Huon.

Réfractaire au Service du travail obligatoire en Allemagne depuis juillet 1943, il fonde *Tir na nOg* en 1945 avec son camarade Pol Le Gourierec. Joseph Martray, Pierre-Roland Giot et André Guilcher les rejoignent en 1946 bientôt suivis de Per Denez. Ayant pris la direction de la revue *Al Liamm* dès 1949, Ronan Huon reste à son poste jusqu'en août 2003. Un demi-siècle durant, il va ainsi assurer la parution de sa publication avec une régularité de métronome. Une pareille longévité est sans précédent dans ce pays où les velléitaires abondent. Secondé par des hommes tels que Andrev Latimier, Per ar Bihan, Per Denez, Arzel Even, Abanna, Youenn Olier, il peut ainsi mettre sur pied une société d'édition particulièrement dynamique. Bien sûr, l'effort principal est porté sur les dictionnaires, les grammaires, les méthodes d'enseignement (Roparz Hemon, Frañsez Kervella, etc.) qui font alors défaut. Les ouvrages pour enfants suivent. Beaucoup se souviennent encore de *Robinson Kruzo, Luduennig, Gwennerc'h hag ar seizh korrig, Ar goantenn e Koad ar c'housk*. Mais très vite, Ronan Huon et ses amis vont s'employer à réveiller puis à stimuler les énergies créatrices tant chez les anciens que chez les nouveaux écrivains. Vont ainsi paraître, au fil des années, des œuvres aussi incontournables que *Istor lennegezh vrezhonek an amzer-vremañ* d'Abeozen (1957), *Tristan hag Izold* de Xavier de Langlais (1958), les mémoires de Jarl Priel et son roman *An teirgwern Pembroke* (1959), les très beaux *Barzhonegoù* de Roparz Hemon (1967), son *Mari Vorgan* (1962) et sa *Nenn Jani* (1974) et puis aussi *Skol-louarn Veig Trebern* de Youenn Drezen (1972) en trois volumes, préfacé par Per-Jakez Hélias.

Un des plus grands succès des éditions *Al Liamm* est certainement *Kan an douar* d'Anjela Duval en 1973. Son auteur ayant été la vedette d'une remarquable émission télévisée d'André Voisin, ce recueil de poèmes est épuisé en un temps record. C'est chez *Al Liamm* que viennent aussi se faire éditer des écrivains aussi essentiels que Youenn Gwernig et le Reun ar C'halan de *Levr ar blanedenn* (1981). Reun ar C'halan ou René Galand, plus connu par ailleurs aux Etats-Unis pour ses ouvrages en français ou en anglais sur Ernest Renan, Charles Baudelaire ou la poésie de Saint-John-Perse. Viennent enfin, un peu plus tard, les talentueux Jef Philippe, Filip Oillo et surtout Goulc'han Kervella et Yann Gerven aux sensibilités plus contemporaines et aux fulgurances contagieuses. Il faut signaler encore l'édition complète du théâtre de Tangi Malmanche de 1973 à 1976.

Parallèlement à toute cette activité, tous les deux mois tombe une nouvelle livraison de la revue avec tout son lot de poèmes, de critiques, de nouvelles, de pièces de théâtre, d'études, son lot de traductions aussi. Et celles-ci sont très révélatrices. Graham Greene, Hemingway, Walt Whitman, Edgar Poe, Franck O'Connor, Langston Hughes et les poètes noirs américains, mais aussi Vassili Ivanovski, Ondra Lyssohorsky, Soljenitsyn, Endre Ady, et puis Aldolfo Becquer, Miguel-Angel Asturias et puis encore Jacques Prévert, Paul Eluard, Armand Robin, Boris Vian, Shakespeare aussi, bien sûr. Beaucoup d'autres seraient à citer. N'oublions pas que Ronan Huon est professeur d'anglais et que la littérature est sa passion.

Al Liamm ce sont, de temps en temps, des numéros spéciaux consacrés à la Frise, au Pays de Galles, à Israël, à l'Irlande, à la Hongrie, à la Catalogne. En mars-avril 1967, Ronan Huon confie la rédaction d'un numéro encore plus spécial, en ces temps d'apolitisme culturel, à des militants de la toute jeune Union démocratique bretonne. Rien qui souligne mieux son esprit d'ouverture, son goût du dialogue, de l'échange, du partage. Pendant des années, cet esprit-là a pu s'épanouir tous les étés quand il dirigeait *Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerien (Le camp inter-celtique des bretonnants)* où, durant quinze jours, les participants bénéficiaient des bienfaits de l'immersion linguistique. Que de rencontres eurent lieu à la faveur de ces stages ! C'est là que l'on pouvait s'engueuler avec Abeozen, rigoler avec Jarl Priel et même, parfois, plaisanter avec Marc'harid Gourlaouen. Santez Marc'harid ar brezhoneg ! Comme on disait, à juste titre. Sans ces stages notre langue serait morte depuis longtemps. A cette époque, le *Kamp ar vrezhonegerien* changeait d'emplacement chaque année, ce qui permettait aussi des contacts avec les bretonnants du pays concerné. Comment oublier Plozevet 1958, Rostrenen 1959 et Pont-Croix 1968 ? La bonne humeur, les chansons, les conférences, les promenades, les conversations interminables jusqu'à une heure avancée de la nuit. A quatre ou cinq autour d'une table ou d'un pot, on refaisait le monde avec une belle énergie. Et Ronan n'était pas le dernier à rire, à s'indigner et à s'enthousiasmer. Dès la fin de l'été, sa maison de Gwaremm-ar-groaz à Brest prenait le relais. Elle était toujours ouverte à tous. Je suis de ceux pour qui elle restera le symbole même de l'hospitalité et de l'amitié désintéressée et fidèle. Que de 1985 à 1997, Ronan Huon ait été régulièrement reconduit dans ses fonctions de président de l'Association des éditeurs de Bretagne en dit long, également, sur la façon dont il était ressenti par ses pairs.

Redoutons cette cécité sournoise qui empêche certains de reconnaître la grandeur là où elle se trouve.

Mais, d'ores et déjà, nous savons de Ronan Huon que son influence a été considérable. Soutenu de façon exemplaire par Elen Le Meliner son épouse, sa collaboratrice la plus zélée, la plus efficace, il a été à l'origine de beaucoup de prises de conscience.

Nous restent aussi, précieux entre tous, ses propres livres, *Ur vouezh er vorenn*, (1980), *An irin glas* (1966) et ses poèmes de *Evidon va-unan* (1957) dont Anjela Duval disait qu'elle n'aurait jamais rien écrit si elle ne les avait pas lus. Et puis, il y a ses quatre fils : Gwenaël, Tudual, Hervé, Riwall. Ses dix petits enfants. Tous bien dans leur peau. Tous bretonnants. Et bien décidés à le rester. Là encore, du beau travail.

Trugarez dit, Ronan, ha kenavo er bed all.

Yann-Ber PIRIOU

Un film sur le Pays basque menacé de censure !

Il s'agit du film « La Pelota vasca, la piel contra la piedra » (« La Pelote basque, la peau contre la pierre »), du réalisateur Julio Medem originaire du Pays basque.

Le film a été présenté en septembre dernier au 51e Festival international de cinéma de Saint-Sébastien, dans une projection spéciale de la section parallèle Zabaltegi, sans participer à une quelconque compétition. Il s'agit d'un long métrage documentaire fondé sur les interviews d'environ soixante-dix personnes sur le conflit basque.

L'intention du réalisateur est d'offrir, à partir de la diversité des témoignages, une description des multiples aspects d'un vieux problème, « avec une polyphonie humaine dans laquelle chacun puisse chanter son air ». L'objectif final est d'inviter au dialogue entre les parties, un dialogue totalement bloqué actuellement.

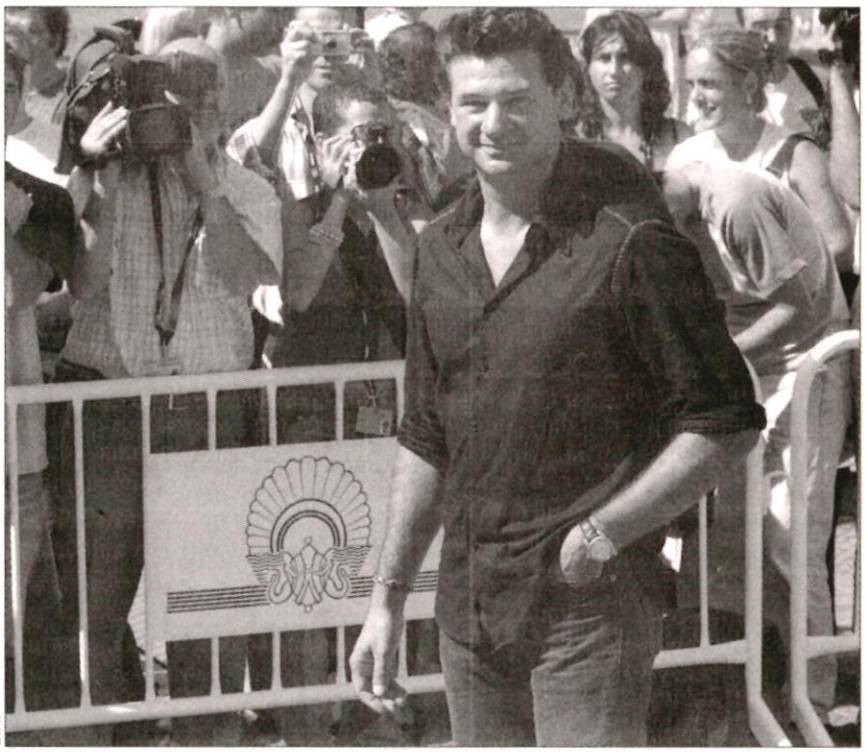
Julio Medem a invité tous les agents sociaux à s'exprimer, depuis le Forum d'Ermua (proche du Parti populaire au pouvoir) jusqu'aux anciens membres d'E.T.A. Il y a parmi les personnes interviewées aussi bien Felipe Gonzalez (ancien leader du P.S.O.E.) qu'Arnaldo Otegui (porte-parole de l'ex-Herri Batasuna). Les seuls à n'avoir pas accepté de participer au film, ce sont les gens du P.P. qui ont essayé d'empêcher la projection du film et qui l'accusent d'être tendancieux et favorable à E.T.A.

Julio Medem a pu projeter son film et a obtenu le soutien du public de Saint-Sébastien.

Actuellement une pétition circule sur Internet pour soutenir le film. Gorka Knörr, vice-président du Parlement basque et secrétaire général d'Eusko Alkartasuna, que l'on ne peut soupçonner d'être favorable à E.T.A., considère que cet appel « est légitime et fondé, et tout à fait nécessaire, vis-à-vis de la campagne menée par le gouvernement espagnol contre le film et son réalisateur ». Comme Medem, les signataires de la pétition considèrent que la parole, comme véhicule de l'expression des idées, est un des instruments que la culture met au service de la paix. L'on trouve parmi eux, le regretté Manuel Vasquez Montalban, romancier catalan, aussi bien que le célèbre écrivain galicien Manuel Rivas, comme des réalisateurs, écrivains, journalistes, musiciens, universitaires, syndicalistes. L'on trouve des signataires basques, catalans, galiciens, espagnols, mexicains, argentins, italiens, français et bretons.

Vous pouvez les rejoindre sur le site suivant : (//chiapas.pangea.org/firmamailjuliomedem.htm)

Y.J.



D.R.

Julio Medem lors du Zinemaldia
(le Festival de cinéma de Donostia - Saint-Sébastien)

Les adresses à utiliser

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

E-mail :
udbbzh@voila.fr

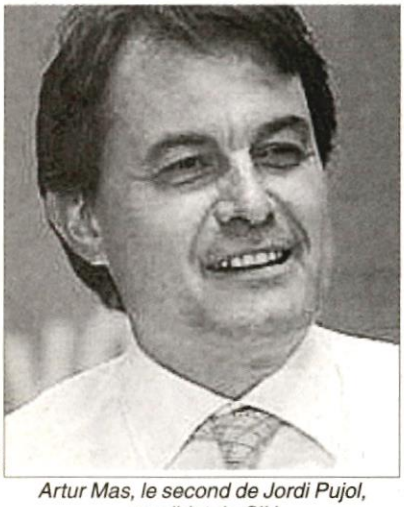
Nouveau site internet :
www.udb-bzh.net

Tournant politique en Catalogne ?

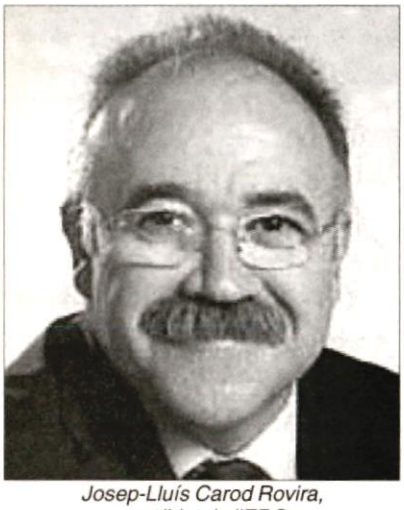


D.R.

Pasqual Maragall.


D.R.

Artur Mas, le second de Jordi Pujol, candidat de CiU


D.R.

Josep-Lluís Carod Rovira, candidat de l'ERC


D.R.

Josep Piqué : de la gauche à Aznar !

Le 17 novembre au matin, la colonne pleine d'ironie et de (triste et dure) vérité qu'aurait certainement écrite Manuel Vazquez Montalban sur le résultat des élections catalanes nous manquera. L'auteur catalan nous a brusquement quittés, lui qui était cet œil vigilant sur le pouvoir, qu'il vienne de Madrid ou de la Generalitat.

La veille, le 16 au soir, la Catalogne vivra un tournant de son histoire récente : pour la première fois depuis plus de 20 ans, le vainqueur ne sera pas Jordi Pujol puisqu'il a définitivement décidé de se retirer. Qui prendra alors sa place à la tête de la Generalitat de Catalogne ? Les candidats à la succession ne manquent pas. Toutefois, personne n'envisage un duel autre que celui qui opposera Pasqual Maragall (Partit dels Socialistes catalans, PSC) à Artur Mas (Convergència i Unió, CiU). Le premier, ancien maire de Barcelone, celui qui a conduit les jeux olympiques et lancé le projet du Forum des Cultures 2004, a déjà eu l'occasion de se présenter. Pourtant, face à Pujol et son charisme particulier plaisant à tant de Catalans, il a toujours dû se contenter d'une deuxième position et par conséquent de rester dans l'opposition à organiser des « gouvernements de l'ombre ». Cette fois pourtant, les espoirs d'une victoire socialiste ne sont plus une utopie. D'autant que le candidat centre-droit, Artur Mas, a du mal à convaincre, avec ses airs de beau gosse ayant à se défaire de l'image de fils à papa qui ne sait rien faire sans que Pujol ne le lui souffle. Sûrs d'eux, ces deux candidats semblent vouloir esquiver le vrai débat politique.

Conséquence : on assiste plutôt à une campagne tristounette où les regards blasés se posent ailleurs. On préfère s'intéresser plutôt aux résultats qu'obtiendront respectivement le Partit popular (PP) d'Aznar, parti espagnoliste par excellence et Esquerra republicana de Catalunya (ERC, la gauche républicaine catalane, indépendantiste).

Ces deux partis seront certainement décisifs au moment de former le nouveau parlement autonome, voire le nouveau gouvernement. A ceux-ci, il faudra sans doute ajouter Iniciativa per Catalunya-Verds (la coalition d'une des branches de l'ancien parti communiste alliée aux écologistes).

Du côté du PP catalan, on mise tout sur Josep Piqué, provenant de la gauche catalane, retourneur de veste professionnel. Ancien ministre d'Aznar il y a encore quelques semaines, il s'efforce de donner des couleurs locales à un parti dont l'image est particulièrement négative en Catalogne. Pourtant, à en croire la persistance du gouvernement central d'Aznar à remettre systématiquement en question les attributs des autonomies, en particulier ceux de Catalogne ou du Pays basque, on ne voit pas comment Piqué pourrait gagner la sympathie de l'électeur catalan. Quant à s'allier avec CiU et ainsi entrer dans un hypothétique gouvernement de Mas, cela ne serait pas impossible mais s'avérerait particulièrement risqué pour les héritiers de Pujol. De même qu'une alliance avec un parti catalaniste serait mal perçue par l'électorat traditionnel du PP. « L'Empire vers Dieu » d'Aznar, comme le désigne Vazquez Montalban, ne s'engagera certainement pas dans cette voie à quelques mois d'élections législatives et préférera occuper les rangs de l'opposition pour mieux combattre toute modification du statut de Catalogne (réclamée par tous les autres partis catalans) au nom de la sainte Unité de l'Espagne.

Pour ERC, les enjeux sont différents. Pour la première fois depuis longtemps, ERC, non seulement pourrait redevenir la troisième force politique du pays errière son leader à cette élection, Josep-Lluís Carod Rovira, mais surtout pourrait entrer au Gouvernement. En effet, devant l'improbabilité que PSC et CiU obtiennent la majorité absolue, la gauche républicaine devient une pièce maîtresse que les deux partis hégémoniques courtisent. Le moment venu, ERC devra pourtant se méfier et ne pas se laisser emporter par l'euphorie de résultats s'annonçant aussi bons que ceux des municipales de mai dernier. C'est le but d'un parti politique que de vouloir gouverner et les dirigeants d'ERC veulent montrer à leurs concitoyens qu'ils en ont la capacité. Certes, mais ce devoir ne doit pas faire oublier les engagements sociaux et statutaires. Or une alliance avec CiU, vu la politique néolibérale de ce parti – souvent en alliance ponctuelle avec le PP – serait perçue comme une trahison. De même, une alliance avec le PSC obligerait à renoncer à une véritable refonte du statut d'autonomie, en particulier sur la question financière.

Pour beaucoup, un moindre mal pour en finir avec CiU, sans donner carte blanche à un PSC parfois trop teinté du rose madrilène, serait un gouvernement à l'image de celui qui tient les rênes de la ville de Barcelone – à la satisfaction de la grande majorité des Barcelonais – : un pacte PSC-ERC-IU. Rendez-vous donc le 16 pour des résultats qui s'annoncent passionnants.

De notre correspondant en Catalogne,
Philippe LIRIA

Kurdistan

Procès inéquitable des députés kurdes

Invité par la Commission des Affaires étrangères et des droits de l'Homme du Parlement européen, l'avocat de la députée kurde turque Leyla Zana, condamnée à quinze ans de prison en 1994, ainsi que trois autres députés kurdes, pour avoir prononcé lors du serment constitutionnel une phrase en kurde sur la fraternité des Kurdes et des Turcs, a estimé, le 23 septembre dernier, que le nouveau procès des quatre députés, ouvert en mars 2003, n'est pas équitable : « Il s'agit d'un procès uniquement formel, la Turquie fait semblant d'appliquer la décision de la Cour européenne des droits de l'Homme » a déclaré l'avocat, M. Yusuf Alatas, qui a dénoncé les difficultés rencontrées pour permettre l'audition des témoins de la défense.



D.R.

Leyla, lors d'un transfert à l'occasion de son premier procès.

En 2001, la Cour européenne avait jugé inéquitable le premier procès. La Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara a alors décidé en février 2003 de donner suite à la demande d'un nouveau procès déposée par les avocats des quatre députés, mais a rejeté, sans aucune justification, le recours pour leur libération.

A l'ouverture du nouveau procès, des députés européens ont demandé la libération des députés kurdes tandis que la Commission européenne a fait savoir qu'elle suivrait de « très près » ce procès, ce qui ne semble pas impressionner la Turquie, candidate à l'entrée dans l'Union européenne.

Condamnation confirmée des dirigeants du parti pro-kurde DEHAP

La Cour de cassation turque a confirmé, le 29 septembre, la condamnation du président du Parti démocratique du peuple (DEHAP, pro-kurde) et de trois autres dirigeants à vingt-trois mois de prison pour « avoir falsifié des documents ayant trait à l'ouverture de représentations dans le pays afin de pouvoir présenter des candidats au scrutin de novembre 2002 », en fait pour avoir déclaré que le DEHAP était organisé dans 63 des 81 provinces du pays, alors que selon la justice turque il ne le serait que dans 6. Un parti politique doit être implanté dans plus de la moitié des provinces turques six mois avant un scrutin national, pour pouvoir y prendre part !

Le DEHAP a été créé en 1997, par des membres du HADEP, autre parti pro-kurde menacé d'interdiction (effectivement prononcée en mars 2003, après celle de plusieurs partis pro-kurdes). En novembre, le DEHAP a recueilli 6,2 % des suffrages, moins que les 10 % nécessaires pour avoir une représentation parlementaire. Pour parer à une éventuelle interdiction de leur parti, plusieurs partisans du DEHAP viennent de fonder un nouveau parti, le Parti de la libre société.

La Commission européenne s'est inquiétée des conséquences du verdict de la Cour de cassation turque en craignant qu'il ne compromette « le processus de réforme engagé en Turquie ».

Ce verdict risque de provoquer une crise ouverte en Turquie, sinon de nouvelles élections législatives ou de modifier la répartition des sièges à l'Assemblée au détriment du Parti de la justice et du développement (AKP), parti « islamiste modéré », au pouvoir depuis un an avec 367 sièges sur 550. Le Parti de la juste Voie (DYP), parti de droite, a en effet saisi le Haut conseil électoral pour demander une révision de la répartition des sièges. Il a obtenu, en novembre 2002, 9,5 % des suffrages ; avec l'invalidation des voix du DEHAP il espère dépasser la barre des 10 % et obtenir 66 sièges au Parlement. Mais l'AKP a déjà fait savoir qu'en cas de redistribution des sièges au profit du DYP, il convoquerait de nouvelles élections législatives.

Soldats turcs en Irak : les Kurdes mécontents

Le Parlement turc a approuvé le 7 octobre, par 358 voix contre 183, l'envoi de soldats en Irak pour une période d'un an. Les USA ont salué la décision prise par la Turquie, pays musulman, disposant de la deuxième armée de l'OTAN. Dans un premier temps, 6.000 soldats turcs pourraient être envoyés en Irak.

Ankara cherche à améliorer ses relations avec Washington, après le rejet par le Parlement turc, le 1er mars dernier, du déploiement de soldats américains sur le sol turc. Un accord a été signé en septembre pour l'octroi d'un crédit de 8,5 milliards de dollars à la Turquie, dont le versement est dépendant d'un degré de « coopération en Irak ».

Le gouvernement turc va à l'encontre de l'opinion turque : un récent sondage faisait état de l'opposition de six Turcs sur dix à l'envoi de troupes en Irak. Mais les dirigeants turcs ont passé outre. Ils continuent à craindre la partition de l'Irak et la création d'un Etat kurde indépendant et s'inquiètent de l'influence croissante des Kurdes irakiens. Ils veulent aussi obtenir l'appui des USA pour expulser du Nord de l'Irak quelque 5.000 militants du Kadek (ex-Parti des travailleurs du Kurdistan ou PKK) et une délégation américaine à Anakara a annoncé un « plan d'action commun ».

En Irak, toutes les composantes de la population refusent l'envoi de soldats turcs sur leur territoire. Les Américains ont fait pression sur le Conseil intérimaire de Gouvernement, qu'ils ont mis en place, pour qu'il ne fasse pas connaître publiquement son opposition à l'ingérence en Irak des pays voisins, et notamment de la Turquie, ancien colonisateur d'avant 1918, n'ayant pas abandonné toute revendication sur certaines régions d'Irak.

Les réactions ont été encore plus vives de la part des Kurdes d'Irak qui ont pourtant aidé à l'intervention américaine. « Nous sommes absolument opposés à l'envoi de troupes turques en Irak » a déclaré un officier, membre du PDK. « L'armée turque fera face à des difficultés si elle entre en Irak. Sa présence constituera un facteur de détérioration de la sécurité » a prévenu un représentant de l'UPK. En cas d'arrivée de l'armée turque « il y aura des affrontements » a averti le porte-parole du PDK à Bagdad.

Y.J.

Euzkadi

Euskal Herria : Nouveau statut de libre association ?

Le vendredi 26 septembre, devant le Parlement de Gasteiz, Juan-José Ibarretxe, Lehendakari (président) de la communauté autonome d'Euskadi a exposé le « nouveau statut de libre association » d'Euskadi, déjà annoncé dans son discours du 27 septembre 2002. Ce texte sera présenté sous forme d'un projet de loi, dont le gouvernement basque arrêtera le 25 octobre la formulation. Cette loi devra être approuvée à la majorité absolue lors de la session parlementaire de rentrée en septembre 2004. Il y aura ensuite une période de négociation avec le gouvernement espagnol, puis le texte sera soumis au vote du Parlement espagnol. Enfin ce nouveau statut de libre association sera soumis à référendum, au printemps 2005, dans chacune des trois provinces de la Communauté autonome (Guipazcoa, Biscaye et Alava) dans un « contexte d'absence de violence et sans exclusion » que la négociation avec Madrid aboutisse ou non.

Il y a un an, Ibarretxe avait proposé un dialogue ouvert, mais n'a eu comme réponse qu'une stratégie systématique de blocage. Cela n'a pas empêché la proposition, enrichie par les contributions écrites de 33.000 familles, de « prendre racine » dans la société basque.

La proposition est formulée en termes de convivialité, est ouverte au débat et à de nouveaux apports, est démocratique, moderne pour établir des relations entre Euskadi, l'Espagne, l'Europe et le monde.

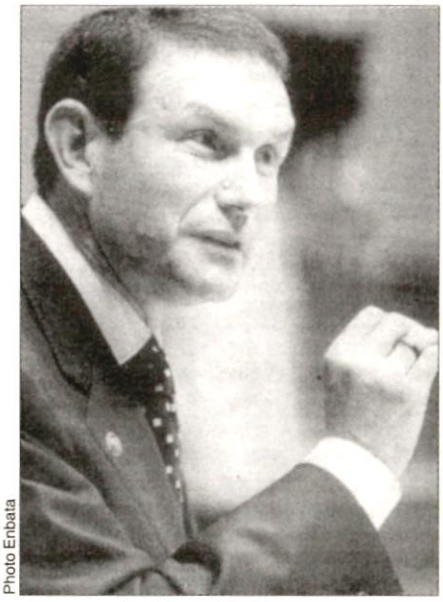


Photo Enbata

Le lehendakari basque.

Elle n'oblige en rien les autres nations et régions de l'Etat espagnol, respecte la volonté de la Navarre et d'Iparralde (Pays basque Nord) et le droit du peuple basque à décider librement et démocratiquement de son avenir.

La nouvelle répartition des compétences proposée laisse à l'Etat espagnol des compétences régaliennes (nationalité, armée, monnaie, douanes, diplomatie, législation, mesures) et prévoit de très larges compétences pour les trois provinces avec des pouvoirs législatifs et réglementaires, avec un droit émanant des institutions basques et une citoyenneté basque. Certaines compétences seront partagées avec l'Etat espagnol et l'Union européenne (emploi, formation, politiques sociales).

Le gouvernement espagnol a annoncé qu'il présenterait un recours devant le Tribunal constitutionnel à l'encontre de ce projet, considéré par le Parti populaire comme « l'héritier politique d'ETA » (sic) et qualifié par le PSOE d'« antidémocratique et réactionnaire » ! Le plan est soutenu par le PNV et, avec des nuances, par Eusko Alkartasuna et Izquierda unida, gouvernant la communauté autonome avec le PNV. La perspective d'une consultation en 2005 sur le Statut de libre association est un pas positif pour Sozialista Abertzaleak (ex-Herri Batasuna) qui maintient cependant son exigence de référendum d'autodétermination et d'une consultation sur l'ensemble des sept provinces.

■

(Le texte de la proposition du nouveau statut est disponible auprès de la rédaction du « Peuple breton » contre 2 € payables en timbres pour les frais de photocopie et d'envoi.)

Corse

Les propositions du P.N.C.

Le Conseil du Parti de la Nation corse, réuni à Corte le 21 septembre, a adopté une proposition en cinq points pour mettre en œuvre un processus « d'union stratégique du mouvement national » lors des élections territoriales de 2004.

Ces cinq points sont les suivants :

– trêve longue et totale des actions clandestines, ouvrant l'espace d'une alternative politique ;

– projet politique d'autonomie, porté durant la campagne, mis en œuvre durant la mandature ;

– lancement sans délai d'un nouveau cycle de discussions avec le gouvernement ;

– participation des futurs élus nationalistes aux responsabilités, si les conditions politiques permettent la constitution d'une majorité alternative ;

– acceptation d'un processus de sortie de la clandestinité, dans le cadre de la nouvelle donne politique.

Ils ont été présentés aux autres mouvements nationalistes lors de la réunion générale de Corte, le mercredi 24 septembre. Le premier échange a permis de préciser les différents points de vue. Le PNC est ouvert à toute concertation complémentaire au cours des prochaines semaines. L'assemblée générale du PNC se réunira le 16 novembre prochain pour arrêter ses choix pour les échéances de 2004, à la lumière des réponses qui seront données par les mouvements nationalistes, notamment les mouvements clandestins, aux cinq points mis en débat.

L'attitude résolument offensive du nouveau PNC pour promouvoir l'union des nationalistes corses et l'arrêt de la violence est souvent rapprochée de l'intensification de la répression du pouvoir : y a-t-il un rapport entre les deux choses ?

■

Un jour avec...
«On aimerait bien être

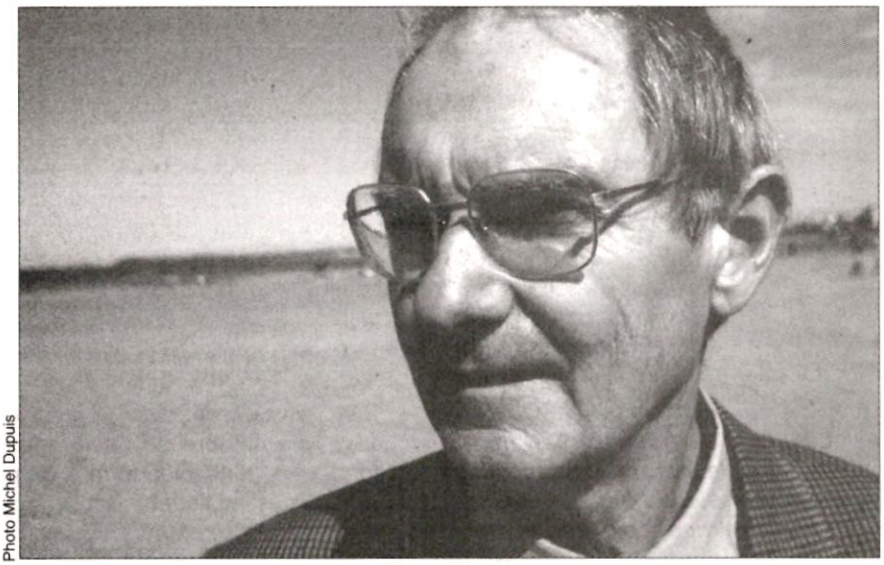


Photo Michel Dupuis

Per ar Bihan

Pierre Le Bihan est né à Paris, en 1924, dans une famille d'émigrés d'origine léonarde. Parallèlement à une vie professionnelle réussie – du Certificat d'études primaires à la Direction des Services technique de la ville de Dinard – le militant Per ar Bihan et son double le poète Per Diolier témoignent depuis bientôt soixante ans d'une fermeté dans les convictions, d'une solidité dans l'engagement, d'une profondeur dans les sentiments qui ne sont pas sans rappeler son ami Ronan Huon, récemment disparu. Il fait toujours partie de l'équipe de rédaction d'Al Liamm après avoir directement géré la revue de 1946 à 1988 ! Militant de terrain, il s'est également très activement occupé du Centre culturel breton de Saint-Malo dont il est encore vice-président, tout en participant régulièrement à la vie de l'UDB. Au poète on doit trois beaux livres : « Prenestr Gwenn Antronoz » - (Imbourc'h 1978) ; « Ar veaj-se ur wech e oa » - (Al Liamm 1980) et en 2003 « Trema heolioù kuzhet » Édition An Alarc'h - recueil bilingue dont Glaoda Millour a parlé dans les deux derniers numéros du PB.

Le Peuple Breton : ***Per, tu es né à Paris en 1924. Parle-nous de ton enfance dans le milieu de l'émigration bretonne dans les années 20-30...***

Le Paris que je connais dans mon enfance compte beaucoup d'émigrants : des Bretons bien sûr, d'autres provinciaux, des Arabes aussi. Ma famille habite un logement minuscule, dans un îlot insalubre du XVII[e] arrondissement, cité du Bastion, elle fréquente quelques familles bretonnes, ma mère assiste à des messes bretonnes dans la crypte de l'église Saint-Joseph des Epinettes.

Mon père, cheminot, travaillait à la gare Saint-Lazare, au contrôle des billets. Il est muté en 1932 à Trappes, qui possède une grande gare de triage. Nous apprécions de disposer alors d'un logement H.L.M. de 4 pièces. Mon père est commis de 2[e] classe, au bas de l'échelle. Il a une belle écriture mais, très lent, il n'est pas doué pour cette tâche, elle l'ennuie. Sa consolation est de pouvoir cultiver un petit jardin ouvrier, proche de la gare.

Trappes a accueilli beaucoup d'émigrés, du Centre et de l'Ouest surtout, parmi lesquels un grand nombre de Bretons : on reconnaît les Bas-Bretons à leur patronyme et leur accent, les Haut-Bretons sont plus difficilement identifiables, on en connaît quelques-uns. Des étrangers sont venus aussi : des Italiens, des Espagnols, des Polonais : ces derniers ont trouvé emploi dans une grande ferme industrielle qu'exploite un Flamand, Cuypers, qui « fait » des légumes, du blé, de la betterave qu'il transforme en sucre.

Le P.B. : ***Quelle est ta relation à la Bretagne alors ? À quel âge commences-tu à t'intéresser au breton ? Avec qui fais-tu tes premières armes ?***

Cette communauté diverse de petites gens vit en fraternité, on est tous français, l'école publique s'emploie très efficacement à l'assimilation, que tous acceptent. La seule école privée est la « pension » des filles.

On peut se dire breton, mais de tel ou tel département de la mosaïque hexagonale : le nom de Bretagne est absent des esprits, les bretonnants évoquent seulement « Breizh Izel ». Le train est gratuit pour nous, on voyage même en 2[e] classe, car mon père est mutilé de guerre. On va voir la famille en pays de Léon, ma sœur et moi y passons même quelques semaines de vacances. Nous sommes des « Parigots-tête de veau ». La langue bretonne est présente partout, nous comprenons vite quelques phrases et nous pouvons parler un peu.

Nos certificats d'étude nous ont permis d'être inscrits à l'École primaire supérieure de Versailles, nous obtenons notre brevet élémentaire. Nous apprécions la fête bretonne de Saint-Cyr-l'École, qu'organisent « les Bretons émancipés », des communistes. Mon père lit (étudie plutôt) l'Huma et connaît un grand nombre de slogans, qui le rendent redoutable dans les discussions.

La guerre arrive. Trappes et sa gare de triage sont bombardées, notre logement est détruit, nous devons nous réfugier quelques années à

Per ar Bihan : français autrement»

Versailles. J'ai été inscrit en 1941 en formation professionnelle, à Paris, dans une section qui forme des apprentis-géomètres. Elle compte des Bretons : Mazéas, Simon, Le Pen, et surtout Andrev Latimier, déjà autonomiste, militant très volontaire, bon bretonnant ; il m'aide à apprendre la langue, nous parlons toujours breton, je fréquente Ker-Vreiz et la Librairie celtique. Les arguments des autonomistes, souvent très instruits, me paraissent convaincants, mais j'ai du mal à les faire miens, ils sont si loin du peuple. Tout cela m'incite à lire et à étudier.

J'échappe au S.T.O., une infirmière que je connais souligne à l'examen médical que j'ai fait à 15 ans un séjour d'un an en préventorium (mon père était alors en sanatorium), mais je dois donner l'été un mois au Service civique rural ; avec un camarade, je suis bûcheron près de Trappes. Fin 1942, j'entre à la préfecture de la Seine.

Le P.B. : ***Et puis tu a été gérant d'Al Liamm pendant... 50 ans ! On peut dire que l'histoire de la revue se confond avec ta vie, non ?***

Ma vie prend un nouveau tournant en 1945. L'équipe qui avait créé en 1936 la revue SAV, disparue en 1944, souhaitait voir naître un autre périodique, elle organise des réunions où sont conviés des jeunes. J'y assiste : l'Association «Al Liamm» voit le jour, elle va éditer une revue au début de 1946, je fais partie de l'équipe responsable en compagnie de Glaoda Millour, Ronan Chevalier, Andrev Latimier, qui en prend la direction. Pour les premiers numéros, nous devons composer les articles. Vers la même époque étaient nées Tir-na-n'Og (lancée par Ronan Huon et Pol ar Gourriereg) et Kened (lancée par Per Denez et Arzel Even). Nous sommes tous très jeunes, beaucoup sont étudiants, Per Denez et Ronan Huon vont poursuivre leurs études en Écosse et au Pays de Galles ; déjà Tir-na-n'Og et Kened ont fusionné, Tir-na-n'Og et Al Liamm s'unissent en 1948. Andrev Latimier doit partir au service militaire, je dois m'occuper seul d'Al Liamm - Tir-na-n'Og pendant une année. Dès le retour de Ronan Huon en 1949, nous formons l'équipe qui va pendant très longtemps porter la revue. Je suis trésorier-gérant et je m'emploie à trouver de nouveaux abonnés. La tâche est absorbante, mais exaltante. Elle me fait connaître de nombreux militants. Nous nous rencontrons, notamment dans les camps d'été des bretonnants et aux fêtes du Bleun-Brug.

Le P.B. : ***Ce que l'on sait moins c'est que le gérant Per ar Bihan avait un double, le poète Per Diolier. Pourquoi ce pseudonyme ? Quel regard porte le poète sur la production de langue bretonne de ces dernières décennies ?***

Je n'ai que 25 ans quand j'écris mon premier poème. C'est seulement 10 ans plus tard que j'en compose régulièrement.

Mon père, lors d'une conversation entre bretonnants, était ainsi présenté : *«Hemañ, zo Olier Divartin»* (Olier, de la maison de Martin, le grand-père). L'appellation m'avait séduit. Pour mon compte, j'étais Per Diolier (Per, de la maison d'Olier). J'ai pris ce pseudonyme comme nom de plume.

Davantage de bretonnants écrivent maintenant dans leur langue, la maîtrisent bien et ont du talent. Des stages de formation à l'écriture sont organisés. Les lecteurs sont plus nombreux également. Cela n'apparaît pas dans le total des abonnés aux revues, mais elles existent en plus grand nombre, ainsi que les maisons d'édition et de nombreux livres sont publiés. Par ailleurs, les jeunes sont moins attirés par la lecture que leurs aînés. Et on n'a pas actuellement de grands poètes, à l'instar de Yann-Ber Kalloc'h, Tangi Malmanche, Maodez Glanndour.

Le P.B. : ***Revenons en arrière. 1966, retour au pays ; ça se passe comment ? Et l'adhésion à l'UDB ?***

J'ai choisi de travailler en Bretagne. En 1966, je trouve un poste à la mairie de Dinard. Le travail est très absorbant. Nous habitons Saint-Malo. Mon épouse et mes deux filles aînées ont quelque peine à s'adapter.

Déjà l'agriculture prend son essor, le pays se transforme, les villes se développent, le complexe d'infériorité de nos compatriotes tend à disparaître.

Ma retraite me laisse davantage de loisirs. J'adhère à l'U.D.B. Ses idées, ses positions, son journal me conviennent. Bon nombre de ses dirigeants sont des érudits, bien formés en politique, ils s'impliquent dans l'action communale.

Mais je reste avant tout un militant culturel. Mais que l'on s'intéresse à la littérature, à l'économie, à la politique, il s'agit bien d'un même combat à mener contre un système hypercentralisé, niveleur, inadapté à la Communauté européenne et au monde moderne.

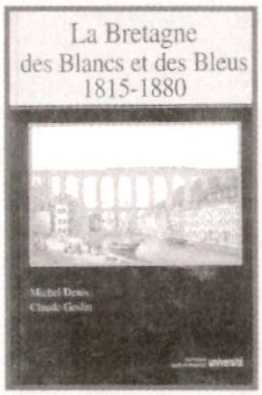
Les tenants du jacobinisme assènent sans relâche les dogmes surannés d'une religion figée, hors d'âge. On aimerait bien être français autrement.

Le P.B. : ***Un dernier mot, Per. Tu as été plusieurs fois candidat sur nos listes ; l'élection régionale de mars prochain, ça t'inspire quoi ?***

L'élection régionale a beaucoup d'importance. L'U.D.B. veut être présente, mais les alliances, nécessaires, sont difficiles. Le paradoxe est que, si lors des sondages, l'électorat breton se montre proche des idées de l'U.D.B., le mot autonomisme, dont d'aucuns s'appliquent à brouiller le sens, les effraie. Il est toujours à craindre que les électeurs bretons s'obstinent à voter pour les grands partis hexagonaux, pourtant discrédités ou pour les extrêmes. C'est l'incertitude, mais elle concerne tout le monde.

Propos recueillis par
Herri GOURMELEN

✦ La Bretagne des Blancs et des Bleus (1815-1880)



L'Histoire de Bretagne de la collection Ouest-France-Université poursuit lentement sa publication. Le nouveau tome concerne l'essentiel du XIX[e] siècle. Il est l'œuvre de deux historiens de renom, spécialistes de la période contemporaine, Michel Denis et Claude Geslin, qui sont aussi des généralistes et des pédagogues.

L'ouvrage survole tous les aspects de la période. Il examine d'abord les aspects politiques jusqu'en 1848, sous la plume de Michel Denis qui traite du pays légal et du pays réel. Claude Geslin parle plus loin de la vie politique de la seconde République à 1880. Il n'omet pas des thèmes souvent laissés de côté, comme le Camp de Conlie ou la Commune, avant d'évoquer les grandes mutations économiques, le développement urbain et le monde ouvrier. Il laisse Michel Denis évoquer l'apogée des campagnes bretonnes, puis l'épanouissement de la vie religieuse et intellectuelle. Bien que l'étude dépasse les 700 pages, sous un abord assez austère, elle n'est jamais rébarbative.

Les points de vue sont nourris et nuancés. Ils évitent tout simplisme. Ils puisent leur information dans les travaux les plus récents. Ils n'hésitent pas à renouveler la vision traditionnelle. En introduction d'abord, avec le thème *« La Bretagne, une périphérie ? »*. En conclusion ensuite, en évoquant *« un peuple grandement incompris »*.

Les auteurs relèvent : *« La vie sociale, politique et culturelle du peuple breton est généralement perçue de façon abrupte et sans nuance ; son originalité ne laisse jamais indifférent. »* Ils évoquent aussi l'incompréhension par les élites endogènes, *« aveuglées par leurs préjugés, elles ne laissent guère à leurs compatriotes que le choix entre un traditionalisme prudemment évolutif et un brutal rejet des traditions du passé [...] »*. On citerait encore des pages de cet ouvrage lucide et rigoureux. Ajoutons une dernière citation : *« Incapable de s'élever à la conception d'une société multiculturelle, et notamment à celle d'un enseignement bilingue, la capitale ignore ou méprise, puis entreprend de laminer tout ce qui contredit ou contrarie le modèle offert par le centre, constitué en référent unique »*. Décidément, le XIX[e] siècle est encore bien présent...

Jean-Jacques MONNIER

(Ed. Ouest-France-Université, 720 p. , 35 €)

✦ Pendant l'agonie la vente continue



C'est sous ce titre magnifique que se présente le quatrième volume du journal intime de Gérard Le Gouic. Les précédents ont remporté plus qu'un succès d'estime : *« Une grande liberté d'esprit, un sens des rapprochements insolites et un mélange d'orgueil et d'humilité caractéristique des vrais poètes »* (Pierre de Boisdeffre).

Sans le dire aussi bien, je dirai la même chose : la plongée dans ce livre est un véritable régal pour l'esprit. Les formules jubilatoires se succèdent : *« Si le diable est nécessairement mauvais, Dieu n'est pas forcément bon »*. Pas toutes amusantes, les formules d'ailleurs : *« Vivre avec son temps, c'est participer à ses errements, à ses égarements »*.

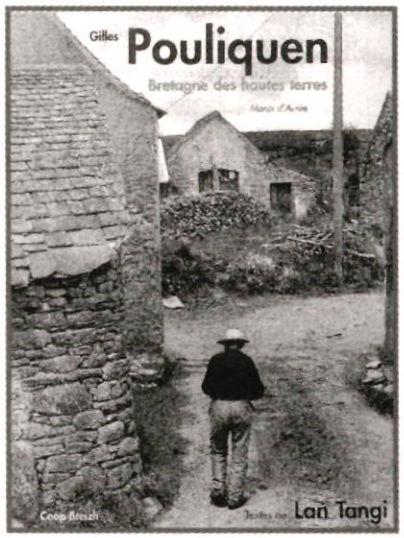
Deux cents pages de réflexions, de souvenirs, de clins d'œil, d'histoires vécues, ne répugnant pas à l'occasion au jeu de mots : *« Il s'appelle Rivière. Tous les soirs il dit : je rentre dans mon lit »*.

On ne s'ennuie pas un instant. On rêve souvent. La Bretagne est très présente dans ce livre si actuel (*« On avait les clochers à jour, les bragoù braz, Bécassine, Botrel, on a les cochons »*). Bref, je prends le pari : achetez ce livre, offrez-le, vous ne le regretterez pas. D'autant plus que l'édition nous fournit à la fin de l'ouvrage les portraits de sept écrivains ou peintres, par Gérard Le Gouic, dispersés dans diverses publications et ici opportunément réunis.

Ronan LEPROHON

(Ed. Telen Arvor, 200 p. , 18 €)

✦ Bretagne des hautes terres



Gilles Pouliquen vit et photographie dans les Monts d'Arrée, dont il subit l'âpreté fascinante. Il nous présente, en un album magnifique, 160 pages de photos en noir et blanc, surtout des scènes de la vie quotidienne, au café, dans les champs, dans des maisons particulières, à la fête, sur les crêtes, dans les chemins creux : instants de vie saisis au vol, témoins du temps qui passe, du temps décalé, depuis vingt-cinq ans.

Lan Tangi, lui aussi accroché à la montagne, a écrit les textes, souvent des poèmes trilingues, breton-français-anglais, qui enrichissent l'impression visuelle. Des textes d'un pays étrange, prenant, qu'on ne peut saisir qu'en y restant.

Un livre de paix, d'une beauté austère, bien au-delà du témoignage ethnographique.

J.J.M.

(Ed. Coop Breizh, 160 p. grand format, 30 €)

✦ Dictionnaire étymologique du breton



Les éditions du Chasse-Marée ont traversé la tempête et nous gratifient encore d'un beau livre, le dictionnaire étymologique d'Albert Deshayes, après ceux consacrés aux noms de lieux, de famille et aux prénoms. Après les trois dictionnaires, récents et modulés, de Francis Favereau, ceux de Le Gléau ou des éditions Garnier, travaux que l'auteur a intégrés, l'auteur apporte un éclairage nouveau sur l'origine des mots, le plus souvent datée par le premier emploi attesté. De ce fait, le lexique ne comporte que l'entrée breton-français. Il est rédigé en français. Il met en évidence aussi bien les origines romanes ou bretonnes des mots que les emprunts au vieil irlandais ou aux autres langues celtiques.

A titre d'exemple, on lit que Ael (ael, el, 1499), ange, *« procède du latin angelus par la forme populaire* ***agelus****, tout comme le cornique el (moyen aem). Le gallois* ***angel*** *et l'irlandais* ***aingeal*** *(du vieil irlandais aingel) sont des emprunts directs au latin »*. Albert Deshayes nous restitue ainsi la langue dans sa diversité d'origines et dans la diversité actuelle des langues celtiques. Les racines germaniques sont également mises en évidence. L'extrême richesse de la langue apparaît avec éclat. Pour le néophyte, Albert Deshayes ajoute des éléments de compréhension sur les suffixes et les préfixes et d'abondantes réflexions sur la graphie de la langue, sur l'évolution récente de la langue, ce que tout auteur de dictionnaire se sent obligé de faire.

Soulignons l'abondance et l'utilité des travaux du prolixe Albert Deshayes et de nombreux enseignants bretonnants à la retraite. Dans l'avenir, l'allongement de la durée d'activité risque de minimiser cette créativité…

Le livre, relié sous jaquette en couleurs, est illustré d'une vingtaine de dessins d'Olivier Perrin. Il constitue, cela va sans dire, un beau cadeau utile et intéressant.

J.J.M.

(Ed. Chasse-Marée, 768 p. , 45 €)

✦ Yann et le petit menhir qui voulait devenir phare

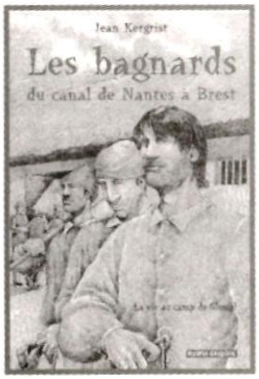


Hervé Bellec, l'écrivain brestois, récidive. Cette fois, il s'agit d'un bel album pour enfants, illustré par le peintre sur toile Patrick Abgrall (encore un Brestois !). Le livre s'adresse aux jeunes enfants qui découvrent la lecture, ou aux parents qui lisent, le soir, pour leurs enfants. Les sonorités, le choix des mots se prêtent à une lecture à haute voix. Le héros boudeur vit sur une île bretonne, avec quelques pêcheurs et quelques touristes, et de moins en moins d'enfants. Les peintures sont drolatiques, fantaisistes, parfois fantastiques, comme l'histoire du petit menhir qui veut devenir un phare…

J.J.M.

(Ed. Coop Breizh, 46 p. quadrichromie, 14 €)

✦ Les bagnards du canal de Nantes à Brest



Jean Kergrist nous a habitués à des ouvrages à caractère littéraire (contes, romans, pièces de théâtre) ou à des tribunes libres dans la (bonne) presse. Cette fois, c'est d'histoire qu'il s'agit. Tout près de chez lui, en « Centre-Bretagne », il y a la mystérieuse tranchée du canal de Nantes à Brest, qui entaille une colline pour faire communiquer l'Aulne et le Blavet. Cette entaille de 23 mètres de profondeur a exigé une main-d'œuvre nombreuse pendant dix années. Pour préparer un spectacle sur le site, Jean Kergrist a voulu en savoir plus. Il a sondé la mémoire populaire, lu les écrits et plongé dans les archives. Il en ressort avec une sorte de saga du canal et de la grande tranchée de Glomel, qui lui permet de critiquer les documents et de retracer l'histoire oubliée de ces condamnés pour désertion au sort tragique, aux conditions de travail et d'hébergement spartiates et parfois terribles, de 1822 à 1832. Et celle de ce canal à objectif militaire et stratégique, destiné à ravitailler Brest en cas de siège par les Britanniques, réalisé alors que sa raison d'être n'existait plus, concurrencé après trente ans par le chemin de fer. On ne s'étonnera pas de lire un récit bien enlevé, divisé en paragraphes courts et vivants, avec une foule de renseignements historiques. Les condamnés venaient de loin. C'étaient plutôt des « politiques », opposés à la monarchie et aux Bourbons. Les plus malades iront à l'hôpital de Rostrenen. Les peines vont de 3 à 9 ans. Beaucoup ne survivront pas jusqu'à leur libération *« des brumes maléfiques de la lande de Péran »*. Le mérite de Jean Kergrist est de nous restituer au mieux le quotidien de ces travailleurs forcés. Un cahier de photos renforce l'évocation, à partir de l'aspect actuel des lieux et de documents d'archives. Pioche, pelle et brouette : c'est à peu près avec ce seul outillage que les malheureux ont déplacé autant de pierre et de roche que pour une pyramide d'Egypte.

J.J.M.

(Ed. Keltia Graphic, 190 p. , 16,50 €)

✦ Le réveil des menhirs



Dans la collection « Liv'poche », Gabriel Jan nous plonge dans le passé, sous Conan III (vous connaissez ?), à partir d'une promenade au milieu des menhirs de Carnac. C'est à la fois un roman de chevalerie et un roman d'anticipation (et d'action).

J.J.M.

(Ed. Liv'Editions, 215 p. , 9 €)

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

Après les musées rennais du mois dernier, visitons les meilleurs sites internet des musées de l'ouest breton.

Musée des Beaux Arts

Avec la récente exposition sur Gauguin et Pont-Aven, le musée des Beaux Arts de Quimper vient de battre un record de fréquentation.

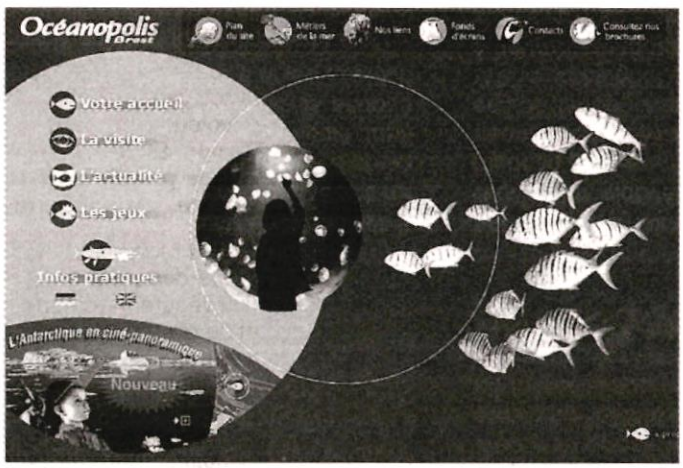
Pour ceux qui auraient manqué cet événement, le site internet permet de découvrir le musée et ses collections.

Une liste des expositions temporaires est accessible par le lien « presse ». On peut y découvrir plusieurs reproductions de toiles de Gauguin et de peintres de l'école de Pont-Aven..

L'ensemble du site est de présentation plutôt classique, avec barre de sommaire à gauche. La mise en page est simple mais de bon goût.



www.mairie-quimper.fr/musee/



www.oceanopolis.com

La ville de l'océan

Le site du centre Océanopolis de Brest est décoré de belles images de poissons et de vues marines.

Une visite virtuelle permet d'admirer des diaporamas qui présentent chaque pavillon, tempéré, polaire et tropical, de cette «ville de l'océan» *(Océano-polis)*.

On trouve également sur ces pages toutes les informations d'accès et les différentes formules tarifaires.

Des rubriques d'actualité donnent le calendrier des événements et expositions. On y apprend aussi qu'en juin dernier, Océanopolis a accueilli son 5 000 000e visiteur depuis l'ouverture en 1990, ce qui en fait le premier site touristique payant de Bretagne.

Le top des télécoms

A la pointe des télécommunications et du multimédia, le musée installé autour du Radôme de Pleumeur-Bodou se devait de posséder un site internet de belle qualité technique. C'est chose faite, avec des animations graphiques très poussées, des textes et des images qui apparaissent à l'écran en fonction d'un simple mouvement de souris.

La visite virtuelle du musée permet d'afficher des plans et des commentaires qui apparaissent et se déplacent de belle façon au fil des pages.

Les informations pratiques et tarifs sont également donnés à partir d'un kiosque animé.

Une bonne liaison réseau et un navigateur performant sont recommandés pour apprécier la qualité de ces graphismes.



www.telecom-museum.com

Rediffusion de « Skrivañ ar c'hantved »



Luc'hskeudenn Al Liamm

Tangi Malmanche

Les portraits d'écrivains de langue bretonne, produits par Kalanna Production, sont rediffusés à la demande de téléspectateurs dans l'émission en breton « Red an amzer », le dimanche sur F3 Bretagne (la Loire-Atlantique en étant privée), à raison d'un film par mois. Déjà a été diffusé le portrait de Yann-Ber Kalloc'h (1888-1917) le 12 octobre dernier.

Cette série est faite de onze films de 26 minutes consacrés à Kalloc'h, Tangi Malmanche (1875-1953), Roparz Hemon (1900-1978), Youenn Drezen (1899-1972), Per Jakez Helias (1914-1995), Anjela Duval (1905-1981) et Per Denez (né en 1921) : le dernier film aborde la question d'« Ecrire aujourd'hui ». Les cinq premiers (Kalloc'h, Malmanche, Drezen, Hemon 1 et 2) ont été réalisés dans deux versions sonores, l'une bretonne, l'autre française.

Cette série couvre donc un siècle de littérature bretonne. Ce siècle, le XX[e], est « pour la littérature de langue bretonne tout comme pour la langue et l'identité bretonnes, et plus généralement pour la Bretagne elle-même, celui d'un renversement complet tout à fait paradoxal. » La situation de la langue bretonne a changé : « La langue bretonne, dont l'aire traditionnelle, la Basse-Bretagne, ne connaît guère de variation géographique, a subi cependant une très nette érosion du nombre des locuteurs : alors que le million de bretonnants, chiffre symbolique hérité du siècle dernier, s'est maintenu tant bien que mal jusque vers le milieu du siècle, on n'y compte plus aujourd'hui qu'un demi-million de bretonnants passifs, dont moitié moins de locuteurs usuels. » La situation de la langue bretonne a évolué ; alors que l'usage du breton est en recul, « la seconde moitié du siècle voit une intégration lente mais réelle de la langue et de la culture bretonnes dans l'enseignement, les médias, voire même dans la vie publique, du moins au niveau symbolique. » Il y a cependant encore beaucoup à faire pour que cette intégration soit effective. L'expression littéraire bretonne a suivi « peu ou prou le rythme de ce changement de monde plus ou moins forcé et souvent douloureux, qui semble bien s'accélérer tout au long du XX[e] siècle. »

Maître de conférence en langue et littérature bretonnes à l'Université de Rennes 2, Francis Favereau, qui a animé pendant plusieurs années des émissions littéraires sur France 3, a été le conseiller littéraire de cette série. La directrice de la collection est Soazig Daniellou, qui a dirigé en 1989-1990 le centre culturel An Oaled dans la région brestoise, et qui après 1990 a travaillé comme productrice artistique, puis réalisatrice à France 3 Ouest, proposant aux émissions en langue bretonne des portraits d'artistes, peintre (R.Y. Creston), cinéaste (J. Grémillon) ou écrivain (F.M. Luzel). Elle a obtenu en 1999 le Prix du jury du Festival du film et des télévisions des pays celtiques et le Prix du meilleur film en langue bretonne au Festival de Douarnenez pour le documentaire « Du breton dans la tête ».

Les films de la série sont l'œuvre de plusieurs réalisateurs. Parmi ceux-ci Marie Kermarec, réalisatrice de télévision depuis 1980, qui a produit pour les émissions en langue bretonne les portraits de jeunes auteurs bretonnants dans la série « Skrivagnerien ». Il y a Roland Michon, qui, formé à Bruxelles à l'ENSAS, a travaillé comme producteur pour de nombreuses chaînes de télévision françaises et étrangères et qui a réalisé des documentaires sur des artistes, cinéastes ou peintres, comme R.Y. Creston auquel il a consacré un film en breton en 1995 (« Ar breur henañ »/«Le frère aîné »). Notons aussi Michel Treguer, formé à l'Ecole polytechnique et à l'ENST, qui mène depuis 1964 une carrière à la télévision en travaillant pour les différentes chaînes françaises en abordant tous les genres : il a réalisé pour France 3 Ouest plusieurs téléfilms dont « Al Laer avel »/«Le voleur de vent » d'après Roparz Hemon. Enfin Soazig Daniellou a elle-même participé à la série comme réalisatrice.

Ces films se laissent regarder avec plaisir et intérêt. Faits d'images tournées sur les lieux où vécurent les écrivains, de photos et de films d'archives, d'interviews, de lectures, ils nous apprennent beaucoup sans que l'on ne s'ennuie jamais. Ils ne cachent rien, notamment sur l'attitude et les écrits de certains de ces écrivains pendant la Seconde Guerre mondiale, mais sans porter de jugement en laissant les téléspectateurs libres du leur. Assurément, il s'agit de portraits à ne pas manquer.

Y.J.

Vœu du conseil municipal de Nantes pour le rétablissement de l'émission «Red An Amzer»

Le 17 octobre dernier, il a été adopté le texte suivant :

« Depuis la fin septembre 2002 France 3 Ouest a pris la décision unilatéralement de ne plus diffuser sur la Loire-Atlantique l'émission en breton, sous-titrée, du dimanche matin « Red An Amzer », émission diffusée depuis plus de 20 ans sur nos antennes.

A) Considérant que la culture bretonne est une partie importante de la constitution de l'identité nantaise comme en témoigne d'ailleurs le foisonnement des initiatives culturelles de notre ville.

B) Considérant qu'il relève des missions du service public de l'audiovisuel de préserver et de développer le patrimoine culturel et linguistique de nos régions.

C) Considérant que, à la suite de la création du collectif « Du Breton dans ma télé ! » de nombreux téléspectateurs (plus de 3 000 pétitionnaires), de nombreux élus de Loire-Atlantique et de nombreuses associations ou partis politiques s'étant mobilisés et ayant demandé le rétablissement de cette émission, le CSA a demandé à FR3 Ouest de trouver une solution technique afin que les téléspectateurs de Loire-Atlantique puissent de nouveau, recevoir cette émission.

Le conseil municipal de Nantes, réuni le 17 octobre 2003, constate que la solution avancée par la direction de France 3 Ouest, consistant à demander aux téléspectateurs de réorienter leurs antennes vers le Morbihan n'est pas réaliste et demande donc à celle-ci de rediffuser au plus vite l'émission « Red An Amzer ».

Ce texte a été adopté par 50 voix pour et 12 abstentions.

Minig, la petite hermine



D.R.

Bon de commande

OUI, je souhaite recevoir une peluche Minig, vendue au profit de Skoazell Vreizh. Veuillez trouver ci-joint un chèque/un mandat *(rayez la mention inutile)* **de 24 € (frais d'envoi compris).**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

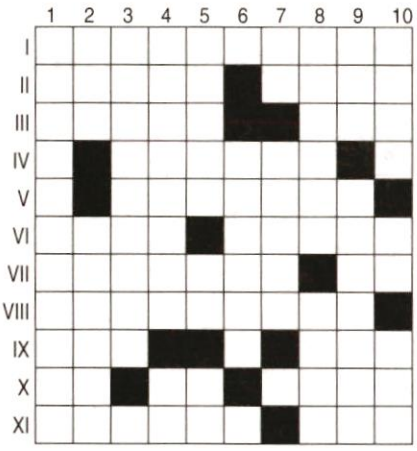
Skoazell Vreizh, 3 rue Aristide Briand, 44350 Guérande (BZH)

Iffig, le lapin bigouden, a le plaisir d'annoncer la naissance de sa petite sœur, Minig, la petite hermine. Eric Leost, son créateur, a fait appel au dessinateur Yves Cotten pour dessiner cette craquante peluche.

Minig est, comme Iffig, porteuse de la culture bretonne. Elle est vendue dans les boutiques, mais participe aussi à des opérations de solidarité. **Elle est entre autres vendue au profit de Skoazell Vreizh,** au prix de 20 € (+ 4 € de frais d'envoi). Noël approche, c'est donc le moment idéal pour acheter ce magnifique cadeau, double cadeau puisqu'il enchantera la personne à qui il sera offert en même temps qu'il aidera Skoazell Vreizh à soutenir les prisonniers politiques et leurs familles.

Mots Croisés Bretagne - Celtie n° 163

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Cette petite cité des Côtes-d'Armor a conservé ses remparts et tout son caractère. - II. Ce n'est donc pas celui-là ; Au cœur de Saint-Herbot. - III. Découverte ; Inversé : de nos jours, n'a plus rien à craindre des druides. - IV. On espère que ce footballeur nantais se montrera aussi brillant comme entraîneur qu'il le fut comme joueur. - V. Leurs limites sont trop souvent différentes de celles de nos anciennes provinces. - VI. L'un d'eux a servi de surnom à l'un de nos ducs ; C'est l'une des places fortes jalonnant les limites du duché. - VII. Pluie discrète ; Article défini contracté. - VIII. Précieuses pour les futures mères. - IX. Corniche ; Terre émergée. - X. Lettres de Nantes ; Article ; Naturel chez le postier breton. - XI. Redresser ; Ne concerne pas le blé noir.

VERTICALEMENT : 1. Bien qu'il soit né à Paris en 1909, cet admirable cinéaste, considéré comme le champion du réalisme poétique n'a pas pour autant renoncé à se dire Breton. - 2. Inversé : plate-bande ; St-Corentin l'a été comme nombre de saints bretons. - 3. C'est à l'un d'eux que l'on doit l'Edit de Nantes. - 4. Pontcallec n'a certes pas eu droit à celle de « l'équipe dirigeante » de l'époque ; Article. - 5. S'oppose au particulier ; Particule verbale optative. - 6. La plus connue est naturellement celle de Plougastel. - 7. Pronom personnel ; Ont été bien améliorés pour les malades grâce aux travaux de Laennec. - 8. Une région du monde à l'origine de ce qui est aujourd'hui le premier port de pêche français ; Pays celte. - 9. Roi de Pologne né en Bretagne ; Inversé : gagnés sur la mer, notamment dans la baie du Mont Saint-Michel. - 10. Affection de la peau ; Article défini contracté ; Préposition.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 162

Horizontalement : I. AUDIERNAIS. - II. NZ (Nouvelle-Zélande) ; AOÛT. - III. CERTITUDES. - IV. ELVEN ; GE. - V. NT ; AN. - VI. INITIATIVE. - VII. SOLITAIRES. - VIII. CLOU ; NON. - IX. AEENL (Alène) ; EITR (Tire). - X. SEL. - XI. BZH ; SAPENT.

Verticalement : 1. ANCENIS ; ARB (Armée révolutionnaire bretonne). - 2. UZEL ; NOCE. - 3. RV (Hervé) ; ILLE. - 4. INTENTIONS.- 5. INTITULÉS. - 6. RAT ; AA ; LA. - 7. NOUGATINE. - 8. AUDE (Promise à Rolland de Roncevaux) ; IROISE. - 9. ITE ; AVENT. - 10. SÔNES ; RUT.

Festoù-noz

Les demandes d'annonces de festoù-noz étant de plus en plus nombreuses, le P.B. donne la priorité aux festoù-noz dont les organisateurs se font connaître dans le texte de leur annonce.

Samedi 8 novembre
à PLESTIN-LES-GRÈVES (22)
à 21 h, à la salle des fêtes
Organisé par «Dañs Treger»

❍

à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44)
à l'Espace Capellia, à 21 h,
avec Annie Ebrel, Noluèn Le Buhé, Yves Berthou, Patrick Molard, etc.
Organisé par Dastum 44.

❍

à LORIENT (56)
à la salle Cosmao-Dumanoir
avec le groupe Skolvan.
Organisé par l'école de musique et de danse de Lorient.

●

Lundi 10 novembre
à PLUFUR (22)
à la salle des fêtes, à 21 h.
Fest-noz chanté avec Ifig Troadec, Eric Meneteau, Flohic mère et fille, etc.
Prix : 5 €
Organisation : Hentoù Treuz Plufur

❍

à CAUDAN (56)
Fest-noz à Kergoff
avec Awel Dro, An Didoenn, etc.
Organisé par FCJ de Caudan.

●

Vendredi 14 novembre
à PLOUIDER (29)
salle omnisports à 21 h,
avec les Frères Morvan, Carré Manchot, etc. Restauration bretonne sur place.
Organisé par le comité des fêtes.
Entrée : 6 €

●

Samedi 15 novembre
à VIGNEUX-DE-BRETAGNE (44)
à La Paquelais
fest-noz avec Tatard et ses biniouses
Organisé par Kendalc'h Bro-Naoned

❍

à BRANDERION (56)
Fest-noz avec les Frères Morvan, Carré Manchot, etc.
Organisé par l'Ecole du Sacré-Cœur.

●

Vendredi 21 novembre
à LORIENT (56)
au Parc des Expositions
Fest-noz avec Hudel
Organisé par la Fête de l'Huma.

●

Samedi 22 novembre
au JUC'H (29)
Fest-noz avec Roll ma yar, Ebrel et Flatres, etc.
Organisé par Gouel Emglev Bro-Douarnenez

❍

à RENNES (35)
au Liberté



Fest-noz géant de Yaouank, de 17 h à 5 h.
Réservation conseillée, Skeudenn : 02.99.30.06.87
Prix : 8 €.

❍

à SAINT-JULIEN-DE-COURCELLES (44)
Salle de la Quintaine, à 20 h 30
avec Arasa, Karma, Al loar zu.
Organisé par Diwan.

❍

à LOCOAL-MENDON (56)
salle Emeraude
fest-noz
Organisé par Ar Vammen

●

Samedi 29 novembre
au LORIENT (56)
Salle Cosmao-Dumanoir
Fest-noz organisé par le Cercle celtique Armor-Argoat.

Vidéo

«Ar Vro Bagan» a créé en mai 2003 la pièce de théâtre Buhez Sant Erwan/ La vie de Saint Yves, en compagnie d'acteurs du Trégor et de Cornouaille, dans le cloître de la cathédrale de Tréguier, à l'occasion du 7e centenaire de la mort de saint Yves Helory.

Cette pièce manuscrite du XVIIIe siècle, étudiée par Gwenole Le Menn, est un précieux témoignage du théâtre populaire breton. Elle a été enregistrée le 16 mai dans le cloître de Tréguier par Trégor-vidéo dans une version breton-français.

Cette cassette vidéo est disponible au prix de 18 euro (+ frais de port : 5 euro).Tél. 02.98.04.50.06.



Stages de breton

Skol an Emsav, centre d'enseignement de la langue bretonne pour adultes organise un stage de formation continue en langue bretonne du 17 au 21 novembre, à Rennes.

Cette formation basée sur la méthode « Brezhoneg Oulpan » permet à l'élève de faire un bond en avant dans l'apprentissage de la langue. Ces semaines de formation professionnelle et individuelle pour adultes (plan de formation) peuvent être prises en compte par les entreprises et les collectivités. Il est proposé un test de niveau préalable afin de déterminer le groupe qui convient le mieux. Le programme du stage est transmis dès demande par téléphone, courriel ou courrier. Chaque groupe (maxi 10 personnes) est encadré par deux formateurs pendant la semaine, pour un total de 35 h d'enseignement (lundi au vendredi).

(02.99.38.75.83.)

Une nouvelle session de la Formation linguistique aux métiers bilingues français-breton se tiendra à Landerneau (29) et à Ploemeur (56) de janvier à juillet 2004.

Depuis huit ans, près de 500 nouveaux bretonnants ont été formés grâce à ce programme qui permet aux non-bretonnants d'apprendre la langue bretonne en six mois et de postuler ensuite aux emplois bilingues.Nous demandons aux personnes intéressées par la session de janvier 2004 de **prendre rapidement contact avec Stumdi.** (02.98.21.39.94.)

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Famille bretonne d'origine et de cœur, **en Guadeloupe** depuis des années, **loue des gîtes** (2 à 10 pers.) dans sa propriété à 350 m de la superbe plage de «Grande Anse». Herpe Laurence, Denis, Ziote, 97126 Deshaies. Tél. 05.90.28.52.77. Site net : http: //perso.wanadoo.fr/lesafran

Le piège de l'Europe ?

« L'article « Un 12 juillet pas ordinaire » paru dans le PB n° 476 soulève, à mon avis, un problème fondamental pour le mouvement breton.

L'auteur, Patrice Meallier indique : « Il s'agit de comprendre comment « mouvement social » et « identité régionale » peuvent s'additionner et fusionner sous peine de les voir s'opposer et se combattre. » Le problème, c'est que derrière ce qu'il appelle « identité régionale » on retrouve aussi bien des représentants du patronat (bretons certes mais avant tout patrons) que des ouvriers (bretons, certes, mais très préoccupés par l'avenir des retraites, de la Sécu, des maternités).

Le « mouvement social » et l'« identité régionale » ne pourront réellement fusionner que lorsque des mouvements comme l'UDB avanceront des propositions concrètes concernant l'emploi, la santé, l'école laïque, les transports... qui répondront réellement aux préoccupations quotidiennes des populations en Bretagne.

Le piège dans lequel le mouvement breton (de gauche) risque de tomber, c'est celui de l'Europe. Comment s'affirmer de « gauche », «progressiste », sans énoncer la moindre critique à l'égard des critères de Maastricht qui, entre autres, sont à l'origine des attaques brutales contre les retraites ?

Attention, ce qui s'est passé cet été risque fort de se reproduire et je ne pense pas, pour ma part, qu'il y avait à Carhaix deux « bons camps ». Il y avait surtout, face aux grévistes, un camp hétéroclite dont les éléments progressistes doivent justement très vite se démarquer des éléments « poujadistes régionalistes » qui existent bel et bien ! »

Sydney Simonneau,
Bazincourt (60)

Une peau de chagrin

« Je vous adresse ci-joint mon abonnement au « Peuple breton » afin d'avoir quelques nouvelles du pays. Résidant à 900 kilomètres de ma région d'origine, j'avais jusqu'à présent – grâce à TV Breizh – mes émissions bretonnes. Mais voilà, à mon retour de trois mois passés en Finistère, j'apprends que TV Breizh est devenue une peau de chagrin !

Vous allez dire que ce n'est pas votre problème et pourtant, c'était pour la diaspora une fenêtre sur la Bretagne, imparfaite peut-être, mais qui avait le don d'exister !

Si les Bretons avaient moins l'esprit de clan, cela irait mieux politiquement, économiquement et culturellement parlant. Ne le croyez-vous pas ?

Puis-je vous poser une dernière question : quelles sont vos relations avec « Bretagne Hebdo » ?

Kenavo. »

I.L.
Rabastens (81)

Nous répondons à notre chère abonnée que le sort de TV Breizh ne nous indiffère pas du tout et nous l'avons montré dans nos derniers numéros. Mais nous ne pensons pas que dans cette affaire, ce soit « l'esprit de clan », qu'elle prête aux Bretons, qui soit pour grand-chose, même s'il se trouve des Bretons, notamment dans le monde de la télévision, pour se réjouir ouvertement des malheurs de leur concurrent.

En réalité, TV Breizh est la victime conjugée de l'influence des logiques de l'argent et du lobby centraliste français qui s'est, dans le cas présent, exercé au CSA pour refuser à TV Breizh l'accès au réseau hertzien en Loire-Atlantique qui aurait assuré l'audience nécessaire à la poursuite de l'expérience initiale.

A ce propos, sachez que début novembre, la « niche » occupée par TV Breizh maintenue sera, sur Canal satellite, le canal 29 plus accessible que celui où la chaîne avait été reléguée précédemment...

Quant à « Bretagne Hebdo », c'est un confrère estimable et nous l'estimons. Ce titre a d'ailleurs été annonceur dans nos pages publicitaires.

Pas de comparaison

« J'ai lu dans le précédent PB, je crois, qu'il n'était ni sain ni normal d'étudier une période de l'histoire en refusant de se placer dans le contexte de l'époque examinée.

J'ajouterais que d'examiner la situation dans un pays en la comparant à celle d'un autre pays n'est ni sain ni normal. En effet, les histoires réciproques ne permettent souvent pas de risquer des comparaisons.

C'est le cas pour l'Algérie.

Devrais-je donner quelques pistes pour trouver le pourquoi ?

La « démocratie » française, très récente et tout à fait relative, est ce qui a été obtenu, sans, hélas l'assurance d'une pérennité, après plus de mille ans d'existence de l'état et après deux ou trois siècles de rapines et de comportements qu'on dirait aujourd'hui fascistes.

La « démocratie » algérienne, très récente aussi, puisqu'elle a 40 ans, doit composer avec l'environnement international, avec le néo-colonialisme international, y compris celui de la France, ce qui place la société face à de nombreux problèmes, sans oublier l'intégrisme islamique créé par l'exploitation libérale des riches et le soutien des pétrodollars aux féodaux arabes.

Alors c'est vraiment une méthode pernicieuse que de juger un fait en dehors de son contexte, car titrer un article sur l'Algérie : « La presse libre attaquée par le pouvoir » dénote une connaissance de la situation tout à fait hors du réel.

Outre qu'ils ne payaient pas leurs dettes (bien que cela semble un prétexte) ces journaux, que je ne suis pas de très près, sont pour au moins deux d'entre eux : « Le Matin » et « El Watan » pas très respectables bien que libres.

Le premier est le porte-parole de la bourgeoisie « de combat » et financé par elle. Il est dirigé par la famille Benchicou (des tabacs) qui a fait suer le burnous avant l'indépendance et qui depuis utilise tous les moyens pour discréditer l'Algérie, en espérant prendre le pouvoir le plus vite possible, et en utilisant toutes les calomnies et toutes les bassesses.

Quant au deuxième, il est tout simplement le porte-parole des intégristes.

Que les « choses » n'aillent pas très fort là-bas, ces deux puissances y sont pour beaucoup.

C'est vrai que ce jeune pays a commis des tas d'erreurs et en commet encore. Mais refuser de voir que déjà certaines dérives sont combattues est soit un parti-pris ou une information bien incomplète.

Et si l'on veut bien suivre la première remarque de ce billet, comparez les situations là-bas et ici est assez indécent. »

Pierre Folgalvez,
Carhaix (29)

Notre ami Pierre a bien raison de demander de ne pas comparer la situation de la presse en France (encore qu'il y aurait beaucoup à dire à ce sujet) et celle de la presse en Algérie. L'ennui, c'est que l'article qu'il vise n'a, à aucun moment, esquissé cette comparaison !

L'UDB a apporté son soutien au combat des *journalistes* algériens et le PB a fait écho à ce soutien. Ce n'est pas parce que deux titres de la presse algérienne (ou même peut-être plus) sont – comme dans beaucoup de pays au monde – aux mains de la finance ou de la religion, que cela nous dispense de soutenir le combat pour la liberté d'expression dans ce pays.

Notre amitié pour ce jeune pays ne se confond pas, pour nous, avec l'approbation de toutes les actions des autorités algériennes... Et ce n'est pas un parti-pris.

A nos lecteurs du Finistère : Et si vous y goûtiez ?

Depuis maintenant six mois, le Conseil général du Finistère incite les Finistériens à goûter à la langue bretonne grâce au Chèque-Revue. Plutôt que de vous abonner à une publication pour un an, pour un montant de 50 e, il vous est proposé de dépenser uniquement 12,50 e, soit quatre fois moins cher. Le but ? Vous donner l'opportunité de découvrir la revue de votre choix et de vous donner le temps de l'apprécier, pendant six mois.

La démarche est originale à plus d'un titre.

C'est une aide en direction des bretonnants et non d'un éditeur. En effet, elle incite ces derniers à lire en breton, après avoir choisi le titre qui leur plaît le plus. Pendant trop longtemps les bretonnants ont dû se contenter de ce qu'il y avait. Désormais en Bretagne, les jeunes, et les moins jeunes, ont la possibilité de choisir entre plusieurs revues en couleur, de qualité équivalente : ROUZIG pour les 3-7 ans, LOUARNIG pour les 7-12 ans et MEURIAD pour les 10-90 ans et de bénéficier, en prime, d'une réduction de 50 %.

En aidant l'éditeur à trouver de nouveaux lecteurs, cette aide vise aussi à consolider la démarche éditoriale dans l'espoir que bientôt l'association puisse faire comme tous les éditeurs de revues : ne compter que sur les abonnements et les recettes publicitaires.

Il appartient maintenant aux Bretons de tous âges de répondre à cette initiative originale, de s'abonner. C'est encore le meilleur moyen de donner envie au Conseil général de reproduire cette expérience que les autres Conseils généraux feraient bien de mettre à leur actif.

La campagne prend fin le 31 décembre. Il n'est pas trop tard pour en bénéficier. Afin de simplifier les choses et de s'abonner au plus vite, il est proposé aux lecteurs du PB d'envoyer un chèque de 12,50 € (à l'ordre de Keit Vimp Bev) à l'adresse suivante : Keit Vimp Bev, 29520 Laz. En précisant bien, au dos, la revue désirée, ainsi que le destinataire.

Et vous participerez, avec Keit Vimp Bev, à un des paris les plus innovants de ce début de siècle : donner aux jeunes des revues de qualité pour envisager plus sereinement l'avenir de la langue bretonne.

Yann-Fañch JACQ

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Résultats du jeu du PB d'octobre

Les cinq gagnants des marinières Armor-Lux aux armes des Tri Yann, ont été tirés au sort parmi toutes les participations parvenues à notre boîte postale pour le 30 octobre. Nous avons dû avancer la clôture du jeu d'une journée.

Les heureux bénéficiaires de ces marinières sont : Christian, de Tréguier (22) ; Gwendal, de Plouzane (29) ; Christophe, de Pluvigner (56) ; Jeannine, de Malakoff (92) et Joël, de Montrouge (92).

Les cinq porte-folios ont été gagnés par : Delfines, de Rennes (35) ; Valérie, de Guemene-Penfao (11) ; Yannick, d'Auray (56) ; Anne-Marie, de Séné (56) et Aline, de Massy (93).

Félicitations à tous, ils recevront leur cadeau dans les meilleurs délais.

Jeu du mois de novembre

10 livres !



Ce mois-ci, le jeu du PB peut vous permettre de gagner **un livre très intéressant :** celui de Fañch Morvannou, intitulé : ***«Le breton, jeunesse d'une vieille langue».*** Il s'agit de la seconde édition, mise à jour, de cet ouvrage qui remporta un vif succès à sa parution et qui reste un classique de toute bonne bibliothèque bretonne. **A gagner pour vous ou pour offrir.*** Pour participer à ce jeu, expédiez-nous, sur papier libre, vos nom et adresse – et cela jusqu'au 30 novembre, date à laquelle le jeu sera clos. Une seule adresse à utiliser : celle de notre rédaction : **Le Peuple breton, BP1, 29850 Gouesnou.** Nous publierons la liste des dix gagnants qui recevront gratuitement leur cadeau par la poste.

**Si des non-gagnants voulaient se procurer ce livre en décembre, il est vendu 10 € (franco de port) à notre administration de Saint-Brieuc (adresse ci-contre).*

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

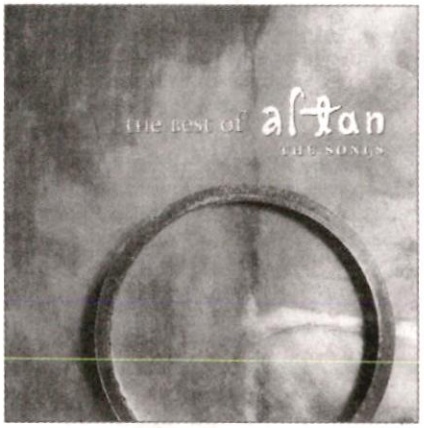
● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre

à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie...

ALTAN - The Best of - The Songs. (Virgin 7243-593608-2-9)

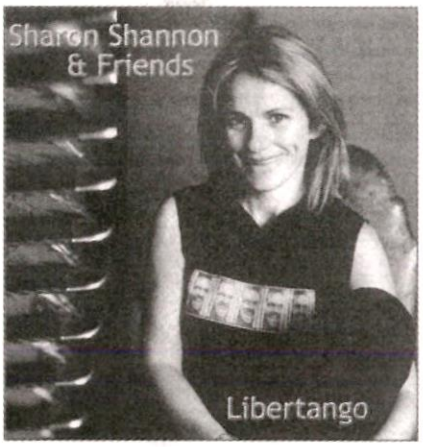


Déjà sur le devant de la scène depuis une vingtaine d'années, douze albums à leur actif dont les quatre plus récents parus chez Virgin. C'est précisément des morceaux de ceux-ci qui se retrouvent aujourd'hui sur le **Best of** qui vient de sortir cet automne. Mais un **Best of** un peu particulier puisqu'il s'agit en l'occurrence uniquement de chansons interprétées en gaélique et en anglais par la divine Mairéad Ní Mhaonaigh qui, pour la petite histoire, attend un heureux événement ces jours-ci.

Les chansons qui ont contribué au succès d'Altan sont donc là, de *Green Grow The Rushes* à *A Moment in Time*, en passant par *Súil Ghorm*, ou l'admirable *Gleanntáin Ghlas Ghaoth Dobhair* qui décline le thème, ô combien subi par les Irlandais, de l'émigration.

Quatorze morceaux de la meilleure veine, en attendant la sortie au printemps 2004 d'un nouvel opus dont l'enregistrement doit débuter en fin d'année.

SHARON SHANNON & FRIENDS - Libertango. (Keltia Musique KMCD 145)



Et revoici Sharon Shannon, l'enfant chérie de la musique irlandaise, entourée de tous ses amis pour un nouvel album **Libertango**, du nom d'un morceau du célèbre accordéoniste argentin Astor Piazzolla.

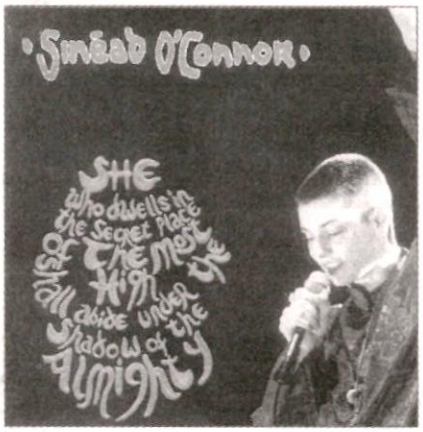
La carrière de Sharon avait débuté en 1988 aux côtés des Waterboys et elle a depuis poursuivi son voyage musical par des collaborations toujours diverses et variées, de Dónal Lunny à Bono (U2).

Depuis son album *The Diamond Mountain Sessions* en 2000, Sharon n'a pas cessé de tourner, notamment aux côtés de Sinéad O'Connor avec qui elle a aussi enregistré deux très belles chansons de son nouvel album, dont *Anachie Gordon*.

Ses compagnons de la première heure, Trevor Hutchinson (basse) et Steve Wickham (fiddle) sont aussi de la partie, de même que Richie Buckley saxophoniste de Van Morrison et ses accompagnateurs habituels que sont Jim Murray (guitare) et sa sœur Mary (banjo).

Sharon n'a jamais voulu se cantonner dans un genre musical précis et ses choix de morceaux se révèlent, comme toujours, très éclectiques puisque l'on passe des traditionnels irlandais *An Phailistín* ou écossais *Anachie Gordon* à un chant religieux appris des moines de l'abbaye de Glenstal, en passant par des airs contemporains Libertango ou un surprenant rap *What you make it*. Il y en a pour tous les goûts.

SINÉAD O'CONNOR - She Who Dwells... (Keltia Musique KMCD 146)



Après l'enfant chérie, l'enfant terrible de la scène irlandaise est, elle aussi, de retour. Elle avait pourtant annoncé à tous vents son retrait définitif de la chanson, mais les voies de sœur Marie-Bernadette et de sa production sont sans doute impénétrables.

C'est avec un double album que Sinéad O'Connor opère un come-back remarqué.

D'un point de vue traditionnel l'intérêt du premier CD apparaît plus limité, puisqu'on y retrouve 19 titres enregistrés en studio, comprenant des démos, des morceaux rares et quelques inédits plutôt dans le style de ce qu'elle a toujours fait auparavant. Quelques beaux titres tout de même : *This is a Rebel Song* ou *O Filii et Filliae*.

Le second CD quant à lui, est un enregistrement d'un concert donné en octobre 2002 à Dublin. Et pour une grande part des morceaux traditionnels figurant déjà sur son précédent album *Sean-Nós Nua*, ainsi qu'un bouquet de ses grands succès. L'indémodable *Molly Malone* y voisine avec *The Singing Bird* ou *Paddy's Lament*. Et la voix tout en nuances de Sinéad trouve sa pleine mesure sur la magnifique chanson gaélique *Oro Se do Bheatha 'Bhaile*, tout comme sur l'excellente *Thank You For Hearing Me*.

Même si l'on est parfois loin de la tradition, laissez-vous séduire par l'imprévisible chanteuse qu'est Sinéad O'Connor.

KILA – Luna Park. (Kila Records KRCD 009 – Distribution Keltia)



Véritables trublions de la scène traditionnelle irlandaise, les membres de Kila qui viennent de publier **Luna Park**, n'en sont pas à leur coup d'essai, puisque la formation date déjà de 1987 lorsque, encore lycéens à Dublin, Eoin Dillon, les frères Rónán et Rossa Ó Snodaigh et trois complices aujourd'hui remplacés font des débuts remarqués sur une radio locale.

Un premier album en 93, suivi de trois autres en 95, 96, 2000 et la bande originale d'une pièce, quelques remaniements internes dont l'arrivée de Dee Armstrong et du troisième frère Colm Ó Snodaigh, et les voilà de retour avec un nouvel album qui porte la musique irlandaise aux limites du rock ou du jazz. Onze morceaux dont trois très longs de dix minutes, où l'expression *choc des cultures* trouve tout son sens.

Alors que sur *Glanfaidh Mé* on assiste à un curieux dialogue entre le uilleann pipes frénétique de E. Dillon et la voix du ténor mexicain Luis Rodriguez, sur *Baroki*, ce sont les Asturies qui viennent à la rencontre de l'Afrique, le tout mâtiné de reels typiquement irlandais ; tandis que sur *The Mama Song*, c'est l'ouzo des Balkans qui se mélange au poitin gaélique.

Le tout ponctué par le bodhrán et le chant percussif, à la limite de la transe, de Rónán Ó Snodaigh. Kila, un groupe qui chamboule les sentiers battus de la musique traditionnelle. Un album décoiffant.

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan

MERCI !

35 ans… 40 ans… 45 ans de kan ha diskan… Les Frères Morvan battent assurément des records de longévité sur scène, depuis les «nozes» d'antan, jusqu'aux festoù-noz d'aujourd'hui. Enfoncés, les Adamo, Henri Salvador ou autres Pétula Clark qui tentent de pitoyables «come-back» !

Nul besoin de ces gesticulations médiatiques pour les frères Morvan : le succès est toujours au rendez-vous. L'anniversaire, célébré avec éclat, sur leurs terres, à Saint-Nicodème, a attiré pas loin de 5 000 danseurs, venus dire leur amitié aux trois frères, de nouveau réunis sur scène pour l'occasion. Henri, François, Yvon, merci pour tout. Merci pour votre gentillesse, merci pour les trésors que vous voulez bien nous transmettre, en toute simplicité.

Denez PRIGENT : « Sarac'h » (Barclay, 5127)



Donnal Lunny, Gilles Le Bigot, Alain Pennec, David Pasquet, Sylvain Barou, Jean Marc Ilien, Valentin Clastrier, Nabil Khalidi, Ronan Pinc… Louise Ebrel la Bretonne, Yanka Rupkina, la soliste des Voix bulgares, Karen Matheson, l'Ecossaise de Capercaillie, Mari Boine, chanteuse laponne ou Lisa Gerrard, l'égérie de Dead Can Dance… Entouré d'une kyrielle de musiciens chevronnés et d'un quintet de voix exceptionnelles, Denez Prigent nous revient avec un nouvel enregistrement. De toute beauté.

En poursuivant sa quête musicale et en explorant de nouveaux territoires, le jeune chanteur de Santec repousse très loin les frontières de la gwerz. Son « retour à la terre », après des années d'exil citadin, l'a de toute évidence inspiré et l'écoute de ***« Sarac'h »*** en témoigne d'éclatante manière. La chanson éponyme, dont le titre suggère, en breton, le bruissement du vent dans les feuilles des arbres mais aussi le murmure de la mer sur les galets, a été écrite en 2001, à Lanvellec…

Ancestral et infiniment actuel, le chant de Denez Prigent peut tout autant dénoncer l'agriculture transgénique avec ***« Geotenn ar Marv »***, qu'évoquer, dans ***« Gwerz Kiev »***, une famine sous Lénine, aussi meurtrière que l'est la guerre menée par Poutine en Tchétchénie. La tragique ***« Ar Vamm Lazherez »*** nous ramène au thème de l'infanticide, tout aussi récurrent dans la gwerz bretonne qu'au JT de 20 heures…

La complainte s'élève, éthérée et puissante, majestueuse, envoûtante et s'efface parfois pour laisser la place à des rythmes plus enlevés, ceux d'un plinn, ***« E Garnison »***, reprise en hommage aux Sœurs Goadec, ou ceux d'une rayonnante ***« Son Almate »***. ***« N'euzh forzh tourmantou ar vuhez/Kanañ a ran ar garantez »*** (*) chante Denez, qu'accompagne alors Yanka Rupkina, et leurs voix se mêlent pour ne former qu'une seule mélopée. Un peu plus loin, avec ***« Dispi »*** l'oud et les sons électroniques se répondent… De la première à la dernière note, en un mot comme en mille, un disque captivant, enthousiasmant. LE disque de l'année ! Superbe !

Soazig KERMABON & Fred SAMZUN : « An Arvor hag ar Reter » (Coop Breizh, CD KS 001 DB 10)



Voici un disque qui commence d'une manière un peu convenue, quoique naturelle, par une suite d'an dro, mais s'achève en beauté sur une ***« Suite Gallo Roumaine »*** aussi étonnante que brillante. Entre les deux, Soazig Kermabon, harpiste confirmée – elle a notamment participé au disque ***« Kalon Ur Vamm »*** – et Fred Samzun, ancien violoniste de Storvan, nous font voyager aux USA, en Irlande, et même « un peu plus à l'Est »… Ce qui nous donne l'occasion d'entendre deux magnifiques airs yiddish, ***« Khsidishe Nigunim »*** et ***« Jedish Dance »***.

Une « ambiance vannetaise à souhait », soit. Empreinte de « douceur » et d'« harmonie », sûrement… Mais à mon sens, bien plus que cela aussi : une promenade musicale, à la fois talentueuse et originale.

A signaler également la sortie toute récente d'un DVD, réalisé par Jean Gab, le frère de Fred et également distribué par Coop Breizh. Les notes des deux musiciens y accompagnent des scènes de pêcheurs au travail ou de superbes images sous-marines. La promenade devient alors « plongée musicale »…

Si vous n'avez jamais assisté à « l'envol » sous-marin (et en musique) d'une coquille Saint-Jacques, c'est le moment ou jamais…

FMB : « Kerpont » (SMC 169072)



L'une des bonnes surprises de cette année 2003. Le nouveau Cd de FMB, groupe de fest-noz de la région briochine, confirme le savoir faire de musiciens rompus à la scène et pleins d'énergie. Eric Blivet (percussions), Philippe Brosse (basse, oud), Gilles Floury (violon), Eric Jaglin (guitare) et Claude Morice (flûtes) ont certes de la bouteille et de l'expérience, mais leur musique ne ronronne pas et seuls les danseurs tournent en rond.

Un son caractéristique et bien trempé, basé sur une forte présence de percussions qui donnent à l'ensemble une pêche du tonnerre… Ecoutez donc, pour la bonne bouche, cette très belle valse, ***« Inish Iar »***, ou ce laridé six temps, ***« De fil en aiguille »***… Sans oublier ***« Kerpont »***, un cercle circassien endiablé qui vous ouvre, entre Bréhat et Beniguet, à une encablure de Paimpol, d'inoubliables horizons… Recommandé.

Yann TIERSEN : « Good Bye Lenin ! » (Labels, Emi Music France, 72-3 5923532 5)



C'est la première fois que Yann Tiersen compose pour le cinéma. Certes sa musique avait déjà participé au succès (planétaire ?) d'***« Amélie Poulain »***, mais il ne s'agissait pas, alors, de compositions écrites spécialement pour le film. Au contraire, la bande-son de ***« Good Bye, Lenin ! »***, a été composée à la demande du réalisateur, Wolfgang Becker

Et bien sûr la musique de Yann Tiersen colle parfaitement au sujet, cette histoire tragi-comique d'« ostalgie », comprenez de nostalgie pour la vie, rêvée, d'avant… Avant la réunification, avant la chute du mur de Berlin et de l'Union soviétique… Une petite musique faite de regrets et d'espoirs, lumineuse et mélancolique, onirique et enjouée.

Le piano de Yann Tiersen et les violons de Synaxis, l'ensemble orchestral de Vienne qui l'accompagne, nous servent du rêve et de l'émotion à revendre, et c'est bien ainsi.

(*) *« Peu important les tourments de la vie/Je chante l'Amour ».*

ARMORIK

Le single malt vraiment unique.

Armorik. Distillé deux fois dans des alambics en cuivre, ce whisky vieillit de longues années en fûts de chêne. La mer, la pluie et le soleil font d'Armorik un whisky single malt vraiment unique.

C'est en Bretagne que la distillerie Warenghem élabore ce grand single malt aux riches parfums, au goût tourbé, rond, moelleux, long en bouche et chaleureux.

Retrouvez dans chaque gorgée du single malt Armorik tous les mystères de l'âme Celte.

DISTILLERIE WARENGHEM

Route de Guingamp - 22300 LANNION
Tél. 02 96 37 00 08 - Fax : 02 96 46 57 44
www.distillerie-warenghem.com
e-mail : info@distillerie-warenghem.com





POSITIF Photo : Yannick Le Gall - 31013

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.